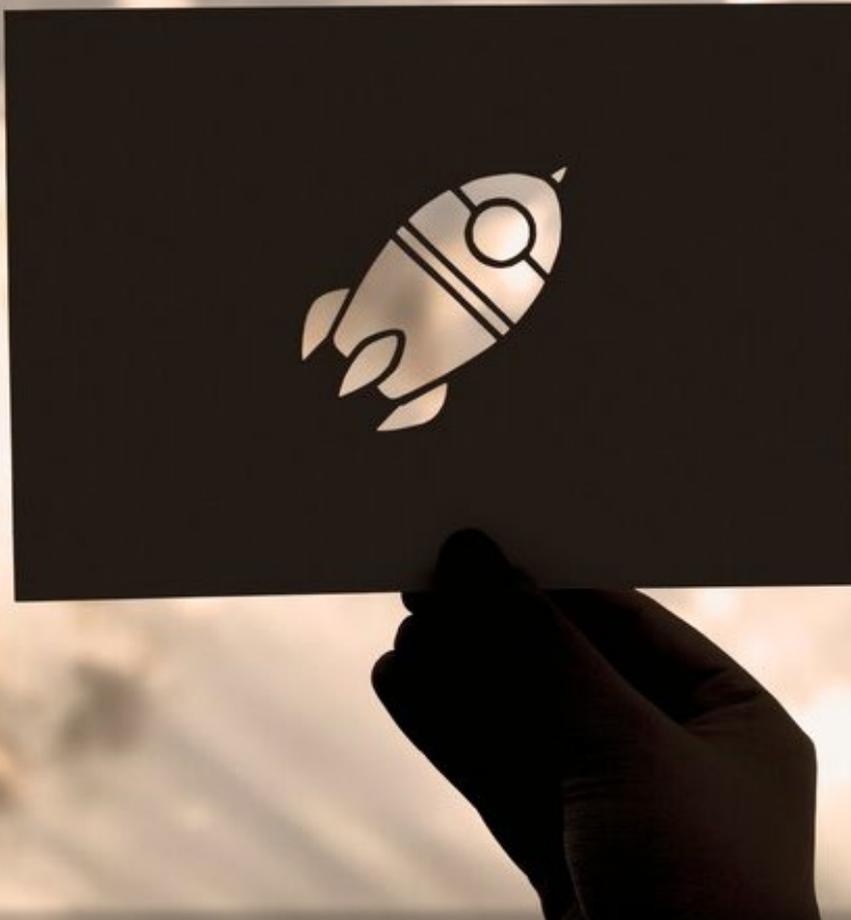


Exode des startups tunisiennes

la France, terre d'accueil pour les talents ?



A LA UNE

Universités - Entreprises
Comment transformer
la recherche en
innovation ?

ECO-FINANCE

Chômage et
investissements
Les défis majeurs de
l'économie tunisienne

SECTEURS

Friperie et produits
contrefaits
Les vrais coupables
de la crise du cuir en
Tunisie ?

CONSO

Quotas de voitures
populaires
La voiture populaire en
manque de solutions ?

نجاح حرفائنا هو نجاحنا

أكثر من 900 000 حريف
نرافقوهم في رحلة نجاحهم



DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU SITE WEB

www.ennakl.com



ENNAKL
OCCASIONS



SKODA



SEAT



PORSCHE



CUPRA



RENAULT
TRUCKS

ENNAKL
OCCASIONS



Universités - Entreprises

Comment transformer la recherche en innovation ?

Le monde académique et l'univers de l'entreprise trouveraient un terrain d'entente et de progrès dans la recherche collaborative. Méditer sur l'expérience de Thomas Edition fut la perle

de l'évènement. Il est vrai que son laboratoire est dénommé "l'usine à inventions". Cela a donné le strike au format de partenariat à rechercher entre l'université et l'entreprise.

C'est l'esprit qui a prévalu lors de la journée d'étude organisée par la chambre de Commerce et d'Industrie Tuniso Française (CCITF) dont le thème est ainsi formalisé : "Partenariat Université-Entreprises : Un

moteur de développement". Tout donne à croire que le double souci de qualité de la recherche scientifique associé à celui de la qualité de l'innovation en entreprise serait structurant pour le devenir de l'économie. Redresser l'employabilité des diplômés du supérieur et tonifier la compétitivité de l'entreprise est certes, sont deux objectifs convergents constituant une voie de progrès.

La recherche : un terrain commun aux deux partenaires

Connecter l'université à l'entreprise se bâtit idéalement autour des projets de recherche. Les divers participants à l'évènement convenaient que les savoirs techniques ont beaucoup joué dans le développement des sciences. Cela a mis du temps pour cheminer vers la forme la plus achevée à savoir le Technopark.

L'immersion des chercheurs académiques dans les laboratoires techniques d'entreprises sont une voie féconde. Quand les chercheurs dans leurs laboratoires universitaires travaillent sur des problématiques coupées du monde pratique, leurs efforts sont certes couronnés par des publications dans les revues scientifiques. Et d'ailleurs en la matière la Tunisie s'est illustrée sur le plan continental.

Mais cela tout en étant nécessaire n'est pas suffisant. Le plus important est de déboucher sur des innovations techniques ou technologiques. Les découvertes de la science en leur état originel ne sont pas applicables. Et c'est illustré par un adage "les principes de la mécanique ne débouchent pas sur des machines". Et bien au-delà, les brevets déposés seraient sans utilité sur l'économie s'ils ne sont pas convertis en brevets utilisés. Les pouvoirs publics en France et en Tunisie sont convaincus de la nécessité du financement de pareils partenariats. La question est de savoir comment les optimiser.

L'expérience MobiDoc et PostDoc

Le projet CIFRE, a été initié en France depuis 43 ans et il est toujours d'actualité. Des institutions aussi prestigieuses que L'Ecole des mines et l'université Paris Dauphine, y sont particulièrement engagées. Et la combinaison est toujours tripartite : Une entreprise, un candidat doctorant et un laboratoire de recherche. Ce sont là les déterminants de la recherche collaborative. Et en bout de chaîne 85% des projets sont couronnés par la finalisation d'un partenariat effectif dont 75% se font avec le secteur privé.

Pourtant la part de ce dernier dans le financement des projets est à peine de 10%. En Tunisie l'expérience a démarré avec les formules Mobidoc et Post Doc. Près de 500 laboratoires universitaires ont rejoint les deux formules. Et c'est l'ENIT qui a beaucoup parié sur cette expérience.

Toutefois l'ADENIT Association des anciens de l'École déplore que l'afflux des chercheurs a baissé de 800 doctorants à 186 récemment. Ajouter à cela que seuls deux sponsors à savoir la STEG et ACTIA (unité de fabrication de pièces autos) apportent leurs concours à l'heure actuelle ce qui laisse l'essentiel du financement à la charge de l'Etat.

Récemment SAFRAN les a rejoints. Les deux formules actuelles appellent une mise à jour. Et d'ailleurs un protocole de coopération a été signé entre la CCITF et le ministère de l'Enseignement supérieur dans cette perspective. Il faut bien admettre que la 5ème révolution sera collaborative. Elle ferait cette jonction, tant espérée entre une qualité de formation à l'université avec des emplois de qualité, en entreprise.

Ali Driss



Aménagement du territoire en Tunisie

Pourquoi un tel gâchis ?

Au regard du délabrement de l'immeuble qui abrite le siège social de la Direction générale de l'Aménagement du territoire, à la rue d'Angola à Tunis et de l'état piteux dans lequel se trouve le drapeau

national hissé à son dernier étage, on n'a pas besoin d'un dessin pour comprendre le peu d'intérêt accordé par le gouvernement à l'activité de l'aménagement de l'espace en Tunisie.

Pourtant, cette activité, réduite à tort à l'urbanisme et à l'habitat, se distingue par sa transversalité et par l'ampleur de sa relation directe avec le développement global du pays. Et pour cause.

Elle permet de déterminer où l'on construira des villes et des usines, des routes et des rails, des ports et des aéroports, des barrages et des centrales électriques, des stations de dessalement; où l'on aménagera des terrains de loisirs; où seront offerts les services essentiels de la collectivité comme les hôpitaux, les écoles; où les cultures seront plus performantes et plus rentables (céréaliculture, oléiculture, viticulture...).

Trois réformes avec un goût d'inachevé

Historiquement parlant, l'aménagement du territoire en Tunisie a connu trois réformes, sanctionnées toutes les trois par quelques maigres résultats, pour ne pas dire par un échec cuisant en raison de la gestion autoritaire du territoire par l'administration centrale et la littoralisation des politiques de développement.

“L'aménagement du territoire, réduit à tort à l'urbanisme et à l'habitat, se distingue par sa transversalité et par l'ampleur de sa relation directe avec le développement global du pays.”

La première, mise en œuvre dans les années 60, a consisté à répartir le territoire du pays en six régions économiques autour d'unités industrielles industrialisantes: le pétrole au sud du pays, le phosphate et les industries chimiques à Gafsa, Gabès et Sfax, les industries légères dans le Grand Tunis, Sfax et Nabeul, la sidérurgie et les constructions navales à Bizerte, le bassin céréalier au nord-ouest, une papeterie à Kasserine pour valoriser l'alfa au centre-ouest.

Cette réforme dont le noble objectif était d'instaurer un certain équilibre régional a certes pu doter plusieurs régions d'un certain nombre d'équipements, mais par l'effet d'un déficit institutionnel (poids de la centralisation) et de mauvaise gouvernance, elle n'a pas réussi à faire émerger des territoires compétitifs.

La deuxième a été enclenchée en 1990, sous l'effet de la mondialisation et du Programme d'ajustement structurel (PAS), avec la promotion de la métropolisation des grandes villes du pays. Le but était de réussir l'intégration internationale de la Tunisie par le biais de la métropolisation.

Ben Ali, maître absolu à l'époque, voulait faire de Tunis, Sousse et Sfax de grandes métropoles pouvant rivaliser avec de grandes cités du Nord de la Méditerranée,

comme Marseille en France et Barcelone en Espagne. C'est dans cet esprit qu'il avait engagé les mégaprojets touristico-immobiliers (La porte de la Méditerranée de Sama Dubai) et les technopoles de prestige.

«Les politiques d'aménagement menées depuis l'indépendance n'ont pas réussi à réduire les disparités spatiales.»

La troisième a été engagée en conséquence des émeutes qui ont eu lieu aux mois de décembre 2010 et janvier 2011. La découverte à la faveur de cette insurrection de l'ampleur du dual littoral-régions de l'intérieur et son corollaire, la fracture entre l'est et l'ouest a érigé les questions du découpage administratif et l'aménagement du territoire en enjeux de taille.

A cette époque un nouveau concept a émergé et a fait couler beaucoup d'encre. Il s'agit de la discrimination positive. Ce concept, inscrit dans la Constitution de 2014 au titre du pouvoir local, se fonde particulièrement sur un critère territorial dont le but vise à réduire les différences entre régions avancées et régions en retard.

La Constitution de 2022 a prévu

plus de prérogatives pour le pouvoir local et régional. En vertu de l'article 81, un Conseil national des régions et des districts est créé. Ce Conseil, une seconde chambre qui vient consacrer le bicaméralisme du parlement tunisien, est constitué de députés élus des régions et des districts.

Le manque à gagner serait très important

En dépit du bien-fondé de cette dernière réforme en gestation, les résultats demeurent maigres. Morale de l'histoire : les politiques d'aménagement menées depuis l'indépendance, par des pouvoirs excessivement centralisés, bureaucratiques, autoritaires et, dans une certaine limite, régionalistes, n'ont pas réussi à réduire les disparités spatiales héritées de la colonisation et accentuées par l'ouverture à la mondialisation. Bien au contraire, elles ont entretenu la marginalité du local et du régional en dépit de la délégitimation de la centralisation au plan international.

 **«L'État tunisien doit accorder plus d'importance à l'aménagement du territoire pour un développement équilibré.»**

D'après Samir Meddeb, universitaire et consultant international en matière et d'environnement et de développement durable "un aménagement du territoire non planifié ou spontané, généralement non concordant avec les spécificités des milieux fait certainement perdre à la communauté un manque à gagner considérable que malheureusement jusqu'à nos jours aucune étude ne s'est penché dessus pour l'évaluer et le calculer.

La connaissance de cette perte est aujourd'hui de grande utilité, elle permettra de mieux interpeler les politiques et les décideurs sur les méfaits de l'absence d'un aménagement du territoire au service du développement ».

La création d'une ANAT, un projet qui se défend bien

Pour y remédier et revaloriser ainsi l'activité de l'aménagement du territoire, l'administration a proposé sa propre recette. L'ancien ministre de l'Équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire, Mohamed Salah Arfaoui (2015-2018) avait déjà suggéré une solution.

Il s'agit, d'après lui, de regrouper toutes les structures concernées par l'aménagement du territoire (Direction générale de l'aménagement du territoire,

Agence de protection du littoral, Agence de protection du patrimoine, Direction des forêts, parcs nationaux, zoning industriel, cartographie agricole...) dans une seule structure transversale et indépendante. Celle-ci serait dénommée, comme c'est le cas dans les pays développés, Agence nationale d'aménagement du territoire (ANAT).

L'ANAT aurait pour missions de promouvoir et de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière d'aménagement du territoire et de travaux géographiques et cartographiques. Elle serait chargée, également, d'apporter une réponse originale à la nécessité de mieux coordonner les politiques d'organisation et de développement territorial dans les espaces urbains et ruraux.

Elle aurait à transformer les contraintes en atouts en offrant notamment à tous les acteurs du territoire national un outil de mise en cohérence de leurs projets. A priori, le projet paraît défendable. De notre point de vue, il gagnerait à être dépoussiéré et valorisé dans le cadre de la continuité de l'Etat.

En attendant, pour le prestige de l'Etat, l'actuelle Direction générale de l'aménagement du territoire a tout intérêt à arborer sur la façade de son siège un drapeau national décent.

Abou SARRA

Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :





Innovation et numérisation

La clé pour relancer l'attractivité de la Tunisie auprès des investisseurs étrangers ?

Presque à l'unanimité, les observateurs locaux et étrangers de l'attractivité du site Tunisie relèvent que, depuis 2011, notre pays n'est plus un site intéressant pour les investissements étrangers. Pour les attirer de nouveau, ils estiment que l'enjeu

réside dans l'investissement massif dans l'innovation et la numérisation.

Pour ne citer que les conclusions de la plus récente étude menée par le cabinet français, Cap Gemini, spécialisé dans les services numériques, la Tunisie

ne figurerait pas dans la liste des quinze futurs pays les plus attractifs d'IDE dédiés aux industries manufacturières dans la zone euro-méditerranéenne. Sur les quinze pays listés, trois pays du sud de la méditerranée y sont retenus. Il s'agit de la Turquie, de l'Egypte et du Maroc.

La baisse de l'attractivité a pour origine...

Cette contre performance tire ses origines, d'après ces mêmes observateurs, de deux principaux facteurs :

- Le premier a trait à l'effet conjugué de plusieurs changements majeurs : l'instabilité politique qui a prévalu dans le pays depuis 2011, la réindustrialisation de l'Europe générée par la pandémie du coronavirus, les normes de décarbonation instituées aux frontières européennes suite à l'exacerbation du changement climatique, les progrès tsunamiques de la numérisation (intelligence artificielle) et leur impact sur la production et les chocs exogènes (impact de la guerre russo ukrainienne).
- Le deuxième facteur est une conséquence du premier. Les changements précités ont fait émerger de nouveaux déterminants de l'IDE dans le monde. Il s'agit, principalement, de l'exigence dorénavant d'une main d'œuvre à qualification numérisée, d'une production respectueuse de l'environnement, de la sécurisation des chaînes d'approvisionnement et l'option pour des sites de

production de proximité (nearshoring).

Pour toutes ses raisons, la Tunisie n'est plus attrayante avec ses avantages compétitifs classiques : les bas salaires, les faibles coûts de production et la proximité d'un des premiers grands marchés du monde, l'Union européenne.

 **«La Tunisie doit passer d'un modèle économique basé sur les bas salaires vers un modèle axé sur l'innovation et les nouvelles technologies.»**

Les extensions ne sont pas des créations

Et lorsqu'on parle, depuis une dizaine d'années dans les médias de nouvelles réalisations en matière d'IDE, il s'agit plus d'extensions que de créations, c'est-à-dire de réinvestissements d'une partie des 4000 entreprises off shore implantées dans le pays. Cette tendance s'est poursuivie jusqu'en 2024, année marquée par l'enregistrement d'une importante accélération et intensification d'extensions réalisées par des équipementiers automobiles et aéronautiques off shore implantés en Tunisie. La stabilisation du pays et l'amélioration de la sécurité expliquent en grande partie ce

retour de confiance en la Tunisie. Face à ces changements, les responsables d'appui et de promotion des IDE en Tunisie sont conscients de ces nouvelles tendances depuis une dizaine d'années. Ils font de leur mieux pour explorer d'autres pistes pour attirer des IDE new look.

L'innovation serait la panacée idéale

Intervenant lors d'un récent débat organisé, le 23 avril 2024, par la Délégation de l'Union européenne en Tunisie sur le thème «Relancer les IDE dans le nouveau contexte mondial », Namia Ayadi, présidente de l'Instance tunisienne de l'investissement (TIA) a déclaré qu'en matière d'IDE, la tendance aujourd'hui en Tunisie est à l'innovation.

« Nous avons besoin de passer d'un modèle qui est basé sur une industrie à faible valeur ajoutée vers un modèle où l'innovation et les nouvelles technologies doivent être au cœur de la croissance, d'où l'enjeu pour la Tunisie d'attirer des IDE innovants, utilisant les nouvelles technologies et prenant en considération des paramètres comme le défi climatique et la relocalisation », a-t-elle dit.

Les résultats ne suivent pas

Néanmoins, au regard des résultats, on constate que ces

mêmes responsables sont toujours dans le tendanciel et non en mode d'action. Pour preuve, le dernier classement de la Tunisie par l'Indice mondial de l'innovation (Global Innovation Index GII- 2024). Cet indice, qui évalue les capacités, les performances et les faiblesses des pays étudiés en matière d'innovation, a classé la Tunisie à la 4ème place en Afrique et à la 81ème dans le monde sur un total de 133 pays listés avec un score de 25.

«L'absence d'un écosystème favorisant l'innovation est un frein majeur à l'attractivité de la Tunisie.»

Le plus important enseignement à tirer de ce dernier classement est le suivant: la Tunisie enregistre avec ce classement un recul pour la 4ème année consécutive, ce qui illustre, de manière éloquente, le peu de progrès accomplis en la matière. Pour mémoire, la Tunisie a été classée par le même indice 65e en 2020, 71e en 2021, 73e en 2023, 81e en 2024.

Ce recul est en plus annoncé à un moment où les responsables d'appui à l'investissement et à l'innovation ne cessent de

marteler, depuis des années, qu'avec la disparition des avantages comparatifs liés aux bas salaires et au positionnement stratégique, le site de Tunisie de production internationale ne serait compétitif qu'à la faveur de l'innovation.

Par composantes, les plus mauvais classements de la Tunisie sont perceptibles à travers deux insuffisances structurelles :

- La première concerne l'inexistence d'un écosystème favorisant l'innovation. Comprendre : la Tunisie n'a pas encore créé sa niche sur le marché des industries numériques.
- La seconde porte ce que l'indice appelle « le faible niveau de performance en perfectionnement des affaires (119ème) en rapport avec le manque de synergies entre les différents acteurs de l'innovation (universités, entreprises).

Cette faiblesse a été mise en exergue lors d'une journée de réflexion organisée, le 17 octobre 2024, par la Chambre de Commerce et d'Industrie Tuniso-Française (CCITF) sur le thème «le partenariat entreprise-université : un moteur de Développement». Cette rencontre a montré que

les parties concernées par la recherche collaborative (administration, chercheurs, industriels, laboratoires...) ne se connaissent pas. A titre indicatif, ces parties ont été surprises de savoir, pour la première fois, que la Tunisie compte environ 520 laboratoires.

Est-il besoin de rappeler ici que le laboratoire, de par la qualité de l'incubation qu'il permet, est retenu, aux côtés de la qualité du produit ou du service à optimiser, comme un élément déterminant pour le succès de tout projet de recherche collaborative, levier essentiel du partenariat entreprise-université.

Pour ne rien oublier, le Global Innovation Index GII-2024, élaboré par l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle, évalue les capacités, les performances et les faiblesses des pays étudiés en matière d'innovation, à travers 81 indicateurs répartis en 7 composantes : institutions, capital humain et recherche, infrastructures, fonctionnement des marchés, performance des affaires, produits de connaissances et de technologies, produits de la créativité.

Abou SARRA



Recherche et développement

les entreprises tunisiennes à la traîne ?

Pour une fois, les critiques acerbes de l'économiste Hechmi Alaya quant aux politiques et choix économiques adoptées par l'État ne ciblent pas seulement les décideurs publics mais s'étendent aux acteurs du secteur privé. Ainsi, déplorant le recul de la Tunisie dans l'indice mondial de l'innovation, M. Alaya pointe du doigt le secteur

privé traitant, dans le numéro d'Ecoweek, les opérateurs économiques privés de "Cancres de l'innovation".

L'économiste a cité le classement de l'Indice mondial de l'innovation mis en place par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Institut européen d'administration des affaires (Insead) et l'université américaine Cornell.

La Tunisie qui était 59ème sur 141 pays en 2012, y occupe le 81ème rang cette année : "Son plus mauvais score depuis que l'OMPI a inauguré la publication des résultats de ses recherches". Il a reproché au secteur privé de ne pas investir assez dans l'innovation. Pour Hechmi Alaya, le niveau de sophistication des entreprises tunisiennes est insuffisant, ce qui est illustré par la notation du pays dans



le pilier 4* où il est question de l'engagement des pouvoirs publics, des entreprises, des communautés et des particuliers à utiliser la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement durable.

C'est du reste, dans ce dernier pilier, nous informe Hechmi Alaya, que la Tunisie obtient son plus mauvais score (16,8 sur 100 points) et son pire classement : 119ème sur 133 pays.

«Une performance révélatrice de la faible propension des entreprises tunisiennes à l'innovation, à l'absence de véritables partenariats avec les universités et les centres de recherche.

«La Tunisie qui était 59ème sur 141 pays en 2012, y occupe le 81ème rang cette année : «Son plus mauvais score depuis que l'OMPI a inauguré la publication des résultats de ses recherches».»

Un facteur amplifié par l'insuffisante sophistication des marchés illustrée par l'indisponibilité du crédit et l'absence de concurrence maintes fois signalée dans ces colonnes...Dans ce domaine, la Tunisie est gratifiée d'un score largement inférieur à la moyenne

des cinq dernières années”.

Pour rappel, les résultats d'une étude baptisée "Investissement dans l'économie de la connaissance, innovation et productivité" réalisée par l'ITCEQ en 2021, qui concerne le secteur manufacturier, précise que 39% des entreprises interrogées ont des activités de RD (Recherche et développement) mais que 50% parmi elles y sont engagées occasionnellement et non en permanence. 58% des entreprises ayant introduit des innovations, qu'elles soient en produit ou en procédé, ont investi dans des activités de RD.

Seulement 11% des entreprises engagées dans des activités de RD déclarent avoir bénéficié des incitations financières, principalement les PIRD (Prime d'Investissement dans des Activités de RD) et l'ITCEQ de s'interroger sur l'utilité des différentes mesures d'incitations et les raisons qui empêchent les entreprises innovantes d'y avoir recours pour développer leurs capacités innovatrices.

Reste que les défaillances qu'il s'agisse de l'écosystème, du climat des affaires ou de la réticence des entreprises à investir dans l'innovation privent la Tunisie d'importants atouts compétitifs.

La qualité des institutions et un environnement d'affaires

Tarifs de l'électricité solaire

Le JORT, du 11 octobre 2024 (N°124), vient de publier un arrêté du ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie qui fixe les nouveaux tarifs pour l'achat du kilowattheure par la STEG de l'électricité produite à partir des centrales photovoltaïques assujetties à une autorisation.

Hors taxes, ces nouveaux tarifs sont de:

- 217 millimes/KWH pour les centrales dont la puissance est inférieure ou égale à MW,
- 201 millimes/KWH pour celles dont la puissance est comprise entre 1 et 2 MW,
- 142 millimes/KWH pour celles comprises entre 2MW et 10 MW,

Cet arrêté comprend quelques changements par rapport à l'arrêté du 28 septembre de 2018 qui fixait les modalités de contrat pour le régime des autorisations. Parmi, elles l'indexation jusqu'à 80% du prix d'achat sur l'euro pour les projets "financés en devises" pour protéger le producteur d'électricité en cas de fluctuation de change.

Le contrat oblige la STEG à respecter les délais fixés dans le contrat pour les essais de contrôle et mise en service et les tests de réception de l'électricité. Tout manquement aux clauses du contrat sont à la charge de la STEG.

ABS

sophistiqué étant importants pour l'attractivité du site. Aucun pays au monde ne peut aujourd'hui prétendre avancer ou croître sans développer les technologies de l'information et de la communication et sans innover et c'est dans ces secteurs que la Tunisie perd de plus en plus du terrain.

“Une performance révélatrice de la faible propension des entreprises tunisiennes à l'innovation, à l'absence de véritables partenariats avec les universités et les centres de recherche.”

Fort heureusement nous rassure M. Alaya, la qualité du capital humain et de l'activité de recherche, rangent la Tunisie dans une position fort honorable parmi les nations, même si le départ des compétences par milliers l'a fait reculer de 32ème mondial il y a cinq ans avec un score de 44,4 à 49ème sur 133 pays avec un score de 36,8 cette année.

“La Tunisie reste bien positionnée en matière de « production de connaissances » (54ème mondial avec un score de 23,2) et qu'elle parvient à maintenir son rang mondial en matière d'outputs créatifs : 73ème alors qu'elle était

à la 75ème place en 2019”.

Des notes d'espoir pour une Tunisie qui plie mais ne rompt pas.

Vivement le réveil !

Amel Belhadj Ali

** Pilier stratégique n° 4 Aider les pouvoirs publics, les entreprises, les communautés et les particuliers à utiliser la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement durable. 4 4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement 4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres 4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres 4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle 4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle. [Lien](#)*



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Kiosque Numérique

HORS-SÉRIES



LEMAG

WEBMAG



REVUES, ÉTUDES
ET DOCUMENTS



Chômage et investissements

Les défis majeurs de l'économie tunisienne selon le FMI

La Tunisie a enregistré des signes d'amélioration sur le plan économique, mais le taux de croissance demeure faible, nécessitant des réformes structurelles, a déclaré jeudi à l'Agence TAP, Jihed Azour, directeur du département Moyen-Orient et Asie Centrale du Fonds Monétaire International (FMI), à l'occasion de la tenue des

assemblées annuelles 2024 du FMI et du Groupe de la Banque Mondiale (BM). Azour a également signalé l'absence de négociations entre le FMI et la Tunisie concernant un nouveau financement.

Quel est votre évaluation de la situation économique actuelle en Tunisie?

Azour: La situation économique en Tunisie a enregistré des signes d'amélioration, notamment, au niveau du commerce extérieur et de l'agriculture aux alentours de 1,6% en 2024 et 2025, selon les prévisions du FMI publiées mardi dans son rapport "perspectives de l'économie internationale". Il s'agit du niveau le plus faible enregistré parmi les pays Arabes à l'égard de l'Egypte 4,1%, la

Mauritanie 4,2%, le Maroc 3,6% et l'Algérie 3%, en 2025.

L'économie nationale fait face actuellement à d'énormes défis, relatifs notamment à l'impératif de favoriser les opportunités d'emploi et de développer le volume des investissements.

Selon vous, quelles sont les réformes nécessaires pour consolider la croissance économique du pays ?

Azour : Le gouvernement tunisien est parvenu, dans une large mesure, à prendre certaines mesures liées aux dépenses publiques. Mais il faut dire que l'économie nationale doit profiter des autres réformes structurelles qui contribuent à stimuler l'investissement et offrir plus d'emplois, vu que le fonds prévoit un taux de chômage de plus de 16,4% en 2024.

«Le FMI reconnaît une amélioration de l'économie tunisienne, mais alerte sur la nécessité de réformes structurelles profondes pour stimuler la croissance et l'emploi.»

Il est impératif d'engager des réformes susceptibles d'élever le niveau de la croissance, d'alléger les charges sur les banques publiques et d'élargir le

champ du financement, outre le parachèvement de la résolution du problème de l'inflation, tout en donnant au secteur privé une plus grande opportunité pour contribuer au renforcement des assises de l'économie tunisienne, à travers la restructuration des entreprises publiques

Après l'obtention de la Tunisie de l'accord de principe avec le FMI au titre du Mécanisme Elargi de Crédit et la suspension des négociations par la suite à fin 2022, existe-t-il des signes concernant la reprise des négociations entre les deux parties ?

Azour: Le FMI ne dispose d'aucune information sur la présence de nouvelles négociations avec le gouvernement tunisien au sujet de l'obtention de financements, et le précédent programme de financement pour lequel la Tunisie a obtenu l'accord de principe n'a pas été appliqué.

A rappeler que les services du FMI et les autorités tunisiennes sont parvenus, en octobre 2022, à un accord pour soutenir les politiques économiques de la Tunisie avec un accord de 48 mois, au titre du Mécanisme élargi de crédit, d'environ 1,9 milliard de dollars mais les négociations entre le FMI et la Tunisie ont été entravées à fin 2022.

Le président de la République Kais

Saied avait déclaré, en juin 2023, que pour toute négociation avec le FMI, les solutions ne peuvent, en aucun cas, être présentées sous forme de diktats, ajoutant que les solutions classiques ne feront qu'aggraver la crise sociale et impacter, négativement, la situation en Tunisie et dans toute la région. Le FMI doit revoir ses propositions pour parvenir à une solution, a-t-il soutenu.

«Les négociations entre la Tunisie et le FMI sont au point mort, laissant planer une incertitude sur l'avenir économique du pays.»

Les assemblées annuelles 2024 du Fonds monétaire international et du Groupe de la Banque mondiale se tiennent du 21 octobre au 26 octobre à Washington (Etats-Unis) avec la participation de 191 pays. Ces réunions rassemblent environ 10 000 participants entre ministres des finances et de l'économie, représentants de gouvernements, gouverneurs de banques centrales, économistes, universitaires et représentants de la société civile pour discuter des défis économiques actuels du monde.

Washington, 24 oct. -De l'envoyée de TAP Faten Barouni



Le FMI alerte sur le risque de récession mondiale

Le Fonds monétaire international (FMI) a mis en place un agenda mondial des nouvelles politiques qui devront garantir "un atterrissage en douceur" des économies des pays, et mettre fin à la lenteur de la croissance et aux dettes

élevées, a indiqué la directrice générale du Fonds, Kristalina Georgieva.

Intervenant lors des travaux des réunions annuelles du FMI et du groupe de la Banque Mondiale (BM) qui se tiennent, du 21 au 26 octobre courant, à

Washington, Georgieva a ajouté que l'économie mondiale fait face au risque de récession, au cours de la prochaine période, qui se caractérise par la baisse de la croissance et la hausse des dettes, d'où la baisse des revenus et du nombre des postes d'emploi.

Elle a souligné que cette récession engendrera aussi, la baisse des recettes publiques et par conséquent la faiblesse des investissements pour soutenir les familles et lutter contre le changement climatique à long terme.

Et d'ajouter que la majorité de la population mondiale n'est pas satisfaite des perspectives économiques. Les familles font face à une hausse des prix dans un contexte qui se caractérise par un ralentissement de l'économie mondiale.

Elle a rappelé par ailleurs, que le FMI prévoit la baisse de la croissance mondiale pour se situer aux alentours de 3,2% au cours de 2024 et 2025, contre 3,3%, en 2023, considéré un "taux anémique".

Le total de la dette publique dans le monde devra atteindre, pour la première fois, 100 trillions de dollars en 2024, soit 93 % du total du produit intérieur brut mondial, à la fin de 2024. Ce taux frôle le 100% du total du PIB à l'horizon de 2030.

Georgieva a précisé que, l'agenda du FMI s'appuie, en premier lieu, sur la réduction de l'inflation, soulignant que la plupart des banques centrales, ont pris des décisions correctes pour maîtriser l'inflation, disant qu'"actuellement le défi est de

poursuivre cette orientation sans pour autant impacter les postes d'emploi".

La priorité est de traiter les problèmes relatifs aux dettes et au déficit budgétaire, a encore noté la même source, indiquant qu'il est temps de reconstituer, progressivement, une monnaie de réserve, dans la plupart des pays du monde et ce après des années d'appui financier pour contrecarrer les crises économiques.

S'agissant de la 3ème priorité, elle concerne l'obligation pour que les pays exécutent un nombre de réformes qui sont efficaces pour promouvoir la croissance, à savoir la réduction de la bureaucratie, et l'amélioration de la gouvernance. Les indicateurs du FMI ont montré que ces réformes permettent d'augmenter la production dans les pays en développement, avec un taux qui peut atteindre 8%.

Elle a affirmé l'engagement du FMI à servir les intérêts de ses pays membres afin qu'ils puissent surmonter ces moments difficiles en fournissant des analyses et des conseils pour comprendre les coûts et les avantages des politiques et des choix qui seront pris.

« Nous continuons à faire recours à nos ressources financières pour former une zone de sécurité pour nos membres, notant que

97 pays ont bénéficié, depuis la propagation de la pandémie, des prêts accordés par le Fonds "a-t-elle expliqué.

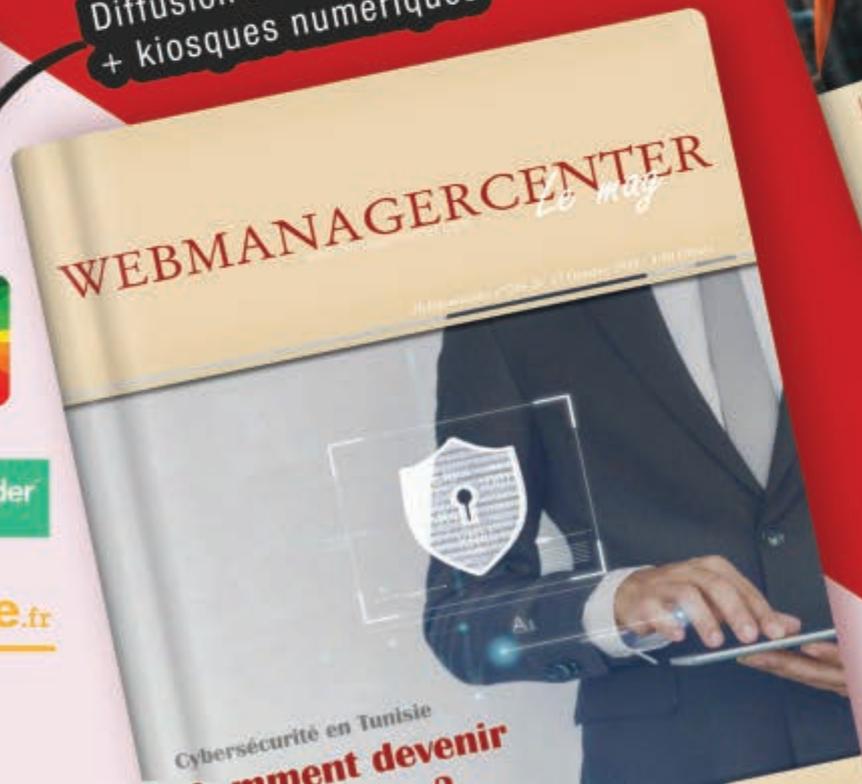
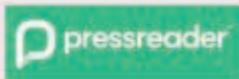
Et de poursuivre que pendant les années, qui ont suivi l'apparition de la pandémie, le FMI a atteint des records tant pour le volume total des prêts que pour le nombre de pays aidés : l'encours des crédits concessionnels au titre du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance a triplé. Et le fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité a permis, actuellement, à 20 pays de bénéficier de prêts à long terme, à l'appui de mesures de renforcement de la résilience face au changement climatique, ce qui représente environ le double du nombre enregistré l'année dernière.

Les assemblées annuelles 2024 du Fonds monétaire international et du Groupe de la Banque mondiale se tiennent du 21 octobre au 26 octobre à Washington (Etats-Unis) avec la participation de 191 pays. Ces réunions rassemblent environ 10 000 participants entre ministres des finances et de l'économie, représentants de gouvernements, gouverneurs de banques centrales, économistes, universitaires et représentants de la société civile pour discuter des défis économiques actuels du monde.

hebdomadaire

WMC Le Mag

Diffusion abonnés
+ kiosques numériques





FMI

La croissance mondiale ralentit, les dettes explosent

Lors des réunions annuelles d'automne du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, la présidente du FMI, Kristalina Georgieva, a présenté une nouvelle feuille de route pour éviter un ralentissement prolongé de l'économie mondiale, marquée par un faible taux de croissance et une dette en hausse. Selon Georgieva, le monde fait face à des risques d'un « atterrissage difficile » caractérisé par une croissance insuffisante et un endettement élevé, ce qui pourrait générer une baisse des revenus et des pertes d'emploi.

Le FMI prévoit une croissance mondiale modeste de 3,2 % en 2024 et 2025, un niveau en dessous des attentes. De plus, la dette publique mondiale devrait atteindre pour la première fois 100 trillions de dollars en 2024, représentant 93 % du PIB

mondial, et pourrait approcher les 100 % d'ici 2030. Dans ce contexte, le FMI a mis en place un programme axé sur trois priorités : la maîtrise de l'inflation, la gestion des dettes et la mise en œuvre de réformes structurelles.

Georgieva a salué les efforts de nombreuses banques centrales, en particulier aux États-Unis, pour stabiliser l'inflation. Le défi, toutefois, est de contenir l'inflation sans compromettre les emplois. La seconde priorité concerne la réduction des déficits et le renforcement des réserves après des années de soutien économique pour contrer les chocs mondiaux. La troisième priorité consiste à exécuter des réformes reconnues pour leur efficacité, comme la simplification administrative et l'amélioration de la gouvernance, qui pourraient accroître la productivité jusqu'à 8

% sur quatre ans dans les pays en développement.

Georgieva a souligné que le FMI soutient ses membres en leur fournissant des analyses et des conseils pour faciliter des décisions politiques éclairées. Depuis la pandémie, le FMI a octroyé des prêts à 97 pays, un chiffre record, et a triplé ses financements concessionnels. Vingt pays bénéficient actuellement du mécanisme de financement flexible pour s'adapter aux changements climatiques, un chiffre en hausse par rapport à l'année précédente.

Ces réunions, accueillant des dirigeants économiques mondiaux, experts et représentants de la société civile, visent à discuter des défis économiques pressants, marquant une période décisive pour l'économie mondiale.



100 000 milliards de dollars de dette

Le FMI tire la sonnette d'alarme, quelles conséquences pour l'économie mondiale ?

La dette publique mondiale devrait dépasser, pour la première fois, 100 trillions de dollars (soit 93 % du PIB mondial) en 2024 et continuer à augmenter jusqu'à la fin de la décennie, atteignant près de 100 % du PIB d'ici 2030, a estimé le Fonds monétaire international (FMI).

Le fonds a indiqué, lors d'une conférence de presse, organisée

mercredi, à l'occasion de la tenue des assemblées annuelles 2024 du FMI et du Groupe de la Banque mondiale, que les niveaux d'endettement dans le monde pourraient être encore plus élevés que les projections à l'avenir en raison de la tendance des gouvernements à augmenter les dépenses alors qu'une faible croissance entraîne des besoins d'emprunt plus élevés. Il s'agit d'une augmentation significative

de 10 points de pourcentage du PIB de plus qu'en 2019, c'est-à-dire avant la pandémie.

Le FMI a expliqué dans son rapport intitulé : « moniteur des finances publiques » présenté, à cette occasion, que les pays devront dépenser toujours plus pour faire face au vieillissement et aux soins de santé, pour maîtriser la transition écologique et l'adaptation au changement



Taparura

Le chef du gouvernement, Kamel Maddouri a présidé, mercredi, au palais du gouvernement à la Kasbah, la septième réunion de la commission supérieure pour l'accélération de la réalisation des projets publics.

Lors de cette réunion, la commission a donné son aval pour l'investissement dans deux projets situés dans les gouvernorats de Sfax et de Mahdia.

L'objectif étant d'accélérer le rythme de réalisation des projets et de surmonter les difficultés et ce conformément aux instructions données par le chef de l'Etat en vue de promouvoir le rendement, de maîtriser le pilotage des projets dans les délais impartis, de surmonter toutes les entraves législatives et réaliser les attributs d'un vrai décollage économique.

Au cours de la réunion, la ministre de l'équipement et de l'habitat, Sarra Zaafrani Zenzri a présenté un exposé autour de l'état d'avancement du traitement des questions et des difficultés rencontrées dans les projets d'aménagement des côtes nord de Sfax et de Sebkhah Ben Ghayadha à Mahdia.

Selon les données publiées, février dernier, par le ministère des Domaines de l'État et des affaires foncières sur la situation foncière des deux projets, le projet de développement de Sebkhah Ben Ghayadha s'étale sur une superficie de 142 hectares.

climatique et pour assurer la défense et la sécurité énergétique, en raison de la montée des tensions géopolitiques.

La directrice adjointe du département affaires budgétaires du FMI, Era Dabla-Norris a souligné que la situation financière de certains pays pourrait être « pire que prévu ».

Elle a indiqué que le renforcement des possibilités de parvenir à la stabilité du niveau de ces dettes ou de les réduire nécessite la mise en œuvre d'opérations d'ajustement financier beaucoup plus importantes que celles actuellement prévues et la gestion des risques d'endettement en élaborant des politiques de finances publiques précises.

Il est à noter que le rapport « moniteur des finances publiques » qui comprend une analyse des finances publiques dans différents pays du monde, ne contient aucune donnée sur la Tunisie.

«**La pandémie et la guerre en Ukraine ont accéléré l'accumulation de la dette publique.**»

Dans sa réponse, à une question adressée par l'envoyée de l'Agence TAP, le chef du département des affaires fiscales

du FMI, David Furceri, a expliqué l'absence de la Tunisie dans ce rapport, par le fait que la plupart des pays de l'Afrique du Nord sont confrontés à de grands défis, car l'appui des gouvernements n'est pas destiné aux ayants droit, alors que le FMI estime que l'ajustement des dépenses nécessite le contrôle des investissements publics.

«**Les pays en développement sont particulièrement vulnérables à la crise de la dette.**»

Il a ajouté qu'il est important de réserver l'appui, dans les pays de l'Afrique du Nord, aux catégories les plus vulnérables.

Les assemblées annuelles 2024 du Fonds monétaire international et du Groupe de la Banque mondiale se tiennent du 21 octobre au 26 octobre à Washington (Etats-Unis) avec la participation de 191 pays. Ces réunions rassemblent environ 10 000 participants entre ministres des finances et de l'économie, représentants de gouvernements, gouverneurs de banques centrales, économistes, universitaires et représentants de la société civile pour discuter des défis économiques actuels du monde.



Projet loi de Finances 2025

Impacts de la hausse des impôts sur les ménages et les PME en Tunisie

Les mesures prises dans le cadre du PLF 2025 augmentent la pression fiscale sur les ménages et les entreprises, sans contreparties suffisantes pour encourager la croissance, estime l'économiste-économètre et ancien enseignant-chercheur à l'ISG-Tunis, Tahar El Almi, dans une déclaration à l'agence TAP.

"Bien que nécessaires pour combler le déficit budgétaire, sur le plan comptable à court terme, ces mesures aggravent les inégalités et risquent de freiner l'innovation, d'où l'importance de coupler ces mesures à des changements structurels pour garantir une relance économique durable " a-t-il ajouté.

Et d'expliquer " le PLF 2025 introduit des réformes fiscales majeures, dans un contexte de

pression budgétaire croissante. Le gouvernement vise à augmenter les recettes fiscales tout en renforçant la discipline budgétaire et en luttant contre l'évasion fiscale. Cependant, ces mesures, notamment celles qui relèvent de la politique fiscale restrictive, soulèvent des questions quant à leurs impacts sur les ménages et les entreprises dans une économie encore fragile ".

«Trop d'impôts tuent l'impôt,» anticipe le concept moderne de la courbe de l'économiste américain Laffer.»

"Ibn Khaldoun affirmait déjà que des impôts excessifs découragent les individus et les entreprises de produire et d'investir. En effet, lorsque la fiscalité devient trop lourde sur les revenus ou les profits, les acteurs économiques tendent à limiter leur activité, car le rendement de leurs efforts perd en attractivité. Cela entraîne une baisse de la production, affaiblissant l'économie à long terme et réduisant les recettes fiscales de l'État. Sa célèbre maxime, "trop d'impôts tue l'impôt," anticipe le concept moderne de la courbe de l'économiste américain Laffer, qui démontre qu'au-delà d'un certain niveau, des taux d'imposition trop élevés finissent par freiner la production et l'investissement, réduisant ainsi la base imposable et, par conséquent, les recettes fiscales totales"

En ce qui concerne, le PLF 2025 en discussion, El Almi pense que l'augmentation des impôts directs constitue une mesure phare. Pour les ménages, la hausse de l'impôt sur le revenu frappe particulièrement les classes moyennes, déjà affectées par l'inflation, ce qui risque d'éroder davantage leur pouvoir d'achat.

Pour les entreprises, la hausse de l'impôt sur les sociétés pourrait décourager l'investissement, notamment pour les PME, essentielles à l'économie nationale, menaçant ainsi la création d'emplois.

Par ailleurs, "l'accroissement des taxes indirectes, telles que la TVA et les droits d'accises, accentue le caractère inflationniste de la politique fiscale. Ces taxes pénalisent les ménages modestes et alimentent l'inflation, exacerbant les inégalités sociales. Les taxes sur les produits courants, comme le carburant, augmentent également les coûts de production et de transport, impactant l'ensemble de l'économie"

«Ces mesures, notamment celles qui relèvent de la politique fiscale restrictive, soulèvent des questions quant à leurs impacts sur les ménages et les entreprises dans une économie encore fragile.»

El Almi souligne aussi que " les mesures prises pour combattre l'évasion fiscale sont ambitieuses mais présentent des défis. Un contrôle fiscal renforcé risque d'alourdir les charges administratives des entreprises

et de freiner les investissements. Par ailleurs, l'intégration de l'économie informelle nécessite des incitations claires, faute de quoi cette démarche pourrait échouer".

«La réduction des incitations fiscales pourrait freiner des secteurs innovants, essentiels à la diversification économique de la Tunisie.»

Sur un autre plan, " la réduction des incitations fiscales, visant à rationaliser les dépenses de l'État, pourrait freiner des secteurs innovants, essentiels à la diversification économique de la Tunisie. Cela pose un risque pour le développement de nouvelles technologies et l'amélioration de la compétitivité internationale "a-t-il encore affirmé à l'Agence TAP.

"Fondamentalement, la référence à la maxime de Ibn Khaldoun et à la courbe de Laffer rappelle qu'une surcharge fiscale peut à terme réduire le potentiel de relance économique et les recettes fiscales, soulignant l'importance d'un équilibre délicat entre taux d'imposition et croissance économique " a-t-il conclu.



Épargne

Placements

Épargne retraite

Le Guide
2024



Friperie et produits contrefaits

Les vrais coupables de la crise du cuir en Tunisie ?

Le président de la Fédération nationale du cuir et de la chaussure, Akram Belhaj, a affirmé ce mercredi 23 octobre 2024 que le secteur du cuir en Tunisie traverse une crise sévère, avec plus de 50 % des entreprises ayant fermé leurs portes et les banques refusant

désormais de financer les entreprises opérant dans ce secteur.

Dans une déclaration à "Al-Masdar", en marge d'un atelier sur les dernières techniques italiennes dans le domaine du traitement et de la fabrication du

cuir, Akram Belhaj a révélé que le secteur comptait 480 entreprises en 2010, alors qu'il n'en reste aujourd'hui que 195. De plus, le secteur employait autrefois 15 000 artisans, mais ce nombre a chuté à seulement 1 500 actuellement, selon ses propos.

«Le marché tunisien est inondé de chaussures d'occasion, qui sont en réalité des produits contrefaits.»

Belhaj a expliqué qu'il n'y a plus d'investissements dans le secteur du cuir en Tunisie en raison d'un climat préoccupant. Il attribue cela à plusieurs facteurs, notamment la fermeture de nombreuses entreprises en Europe, ainsi que la crise sévère sur le marché local, causée par le marché parallèle, que ce soit le "frip" (friperie) ou les produits importés, qui ont tué les industriels et artisans tunisiens, selon lui.

Il a souligné que le secteur du cuir et de la chaussure est en train de disparaître, ajoutant que la fédération a récemment tenu une réunion avec le ministre de l'Industrie pour discuter de solutions radicales visant à sauver le secteur. Lors de cette réunion, il a été demandé de faire appliquer la loi, en particulier le décret gouvernemental n° 571 de 2020 du 7 août 2020 relatif aux chaussures et aux produits similaires. La fédération a également réclamé que le ministère du Commerce introduise des contrôles techniques systématiques sur tous les produits importés.

Dans ce contexte, Belhaj a

déploré que "malheureusement, le ministère du Commerce ne fait pas son travail et reste loin de l'application de la loi".

Il a ajouté : "Le secteur du cuir est régi par des lois et des règlements, et nous appelons l'État à appliquer les lois en vigueur. Il est nécessaire que l'État prenne des mesures fermes."

«Le secteur du cuir comptait 480 entreprises en 2010, alors qu'il n'en reste aujourd'hui que 195.»

Akram Belhaj a également pointé du doigt l'absence d'application de la loi relative à la friperie, expliquant que le marché tunisien est inondé de chaussures d'occasion, qui sont en réalité des produits contrefaits et non utilisés, ce qui nuit aux entreprises tunisiennes du secteur du cuir. Il a déclaré : "L'État interdit aux entreprises tunisiennes, conformément à la loi, de produire des biens contrefaits, alors qu'il permet l'importation de produits contrefaits. Il n'est pas normal qu'une entreprise tunisienne, qui paie des taxes et emploie des travailleurs, se retrouve confrontée à une forte concurrence de la part d'entreprises qui ne paient aucune taxe. Inévitablement, les entreprises tunisiennes feront faillite et fermeront leurs portes."

(Source : AL Masdar)



Nouvelle monnaie

L'expert financier Bassam Ennaifer a déclaré, sur les ondes de Mosaiquefm, que le changement de la monnaie en Tunisie ne résoudra pas le problème de l'économie parallèle, en particulier compte tenu des taux d'inflation élevés enregistrés dans le pays.

Il a expliqué que ce changement pourrait permettre à des fonds provenant du commerce informel de pénétrer l'économie formelle, mais il est probable qu'ils y retournent rapidement dans l'économie parallèle. Ennaifer a souligné qu'une part significative des fonds issus de la contrebande ne sont pas en dinars tunisiens.

Il a également mis en garde contre le fait que des expériences similaires de changement de monnaie ont entraîné des taux d'inflation encore plus élevés, citant des exemples de pays comme l'Inde, le Nigéria et l'Argentine.



Dr. Jihen Bennaceur

Renforcer la cybersécurité est un enjeu de sécurité nationale

Pour lutter efficacement contre la montée des menaces cybernétiques, la Tunisie doit adopter une approche multi-niveau en matière de cybersécurité, abordant les vulnérabilités à tous les niveaux — individus, organisations et gouvernements.

Mais la question qui se pose est alors : la sécurité informatique a-t-elle vraiment le pouvoir de changer grand-chose dans le paysage cybernétique ? En d'autres termes, quel impact pourrait avoir le fait que

l'utilisateur soit sécurisé ou non ? Les usagers quotidiens d'Internet et des services numériques sont souvent la première ligne de défense contre les cyberattaques. Des pratiques simples mais efficaces peuvent réduire considérablement la vulnérabilité.

Chaque entité joue un rôle essentiel dans la construction d'un environnement numérique. L'individu puisque nous ignorons les ABC de la sécurité informatique qui doit acquérir les réflexes basiques pour se protéger.

Citons les exemples suivants et voyons les solutions pour, en premier lieu, les individus :

Renforcement des mots de passe— Les individus devraient utiliser des mots de passe complexes et uniques pour chaque compte et activer l'authentification multi-facteurs (MFA) chaque fois que cela est possible.

Mise à jour régulière des logiciels : Les internautes doivent maintenir les systèmes d'exploitation, les logiciels antivirus et les applications à jour pour une

meilleure protection contre les dernières vulnérabilités.

Sensibilisation au phishing : Les cybercriminels exploitent souvent l'erreur humaine à travers des escroqueries par phishing. Il faudrait donc éduquer le public sur la manière de reconnaître et d'éviter les e-mails ou les sites web suspects.

Connexions sécurisées : Utiliser des protocoles sécurisés et un trafic réseau chiffré lors de l'accès à des informations sensibles peut prévenir l'accès non autorisé.

Fournir aux individus des connaissances et des outils de base en cybersécurité par le biais de formations et d'ateliers obligatoires réduisant ainsi, le risque de cyberattaques ciblant les données personnelles.

 **«La sécurité informatique personnelle a-t-elle vraiment le pouvoir de changer grand-chose dans le paysage cybernétique ?»**

Pour les organisations: renforcer la défense cybernétique des entreprises

Les organisations, en particulier celles des secteurs critiques tels que la finance, la santé et les télécommunications, doivent

adopter des mesures proactives pour protéger leurs données et leur infrastructure :

Mise en œuvre de cadres de sécurité complets : les organisations devraient suivre des cadres de cybersécurité établis, tels que l'ISO 27001, pour construire des systèmes de défense solides. Des évaluations régulières des risques et des tests de vulnérabilité sont cruciaux pour identifier les faiblesses avant qu'elles ne soient exploitées.

Investissement dans des technologies avancées : des solutions telles que la surveillance des menaces en temps réel, les systèmes de détection d'intrusions (IDS) et les défenses basées sur l'intelligence artificielle peuvent aider les organisations à détecter et à répondre plus rapidement aux attaques. De plus, le chiffrement des données sensibles ajoute une couche de protection supplémentaire.

Formation des employés : l'erreur humaine reste l'une des plus grandes vulnérabilités. Les organisations devraient dispenser une formation régulière à la cybersécurité pour les employés, leur enseignant à reconnaître les menaces et à suivre les meilleures pratiques.

Plans de réponse aux incidents : avoir un plan de réponse aux incidents bien structuré garantit

que les organisations puissent minimiser les dommages en cas de violation et restaurer rapidement les services.

 **«Les usagers quotidiens d'Internet et des services numériques sont souvent la première ligne de défense contre les cyberattaques.»**

Pour le gouvernement : renforcer la cybersécurité nationale

Le gouvernement doit jouer un rôle de leader dans les établissements et les cadres de cybersécurité nationaux robustes pour protéger les infrastructures critiques et garantir la confiance du public :

-développement de stratégies nationales de cybersécurité : la Tunisie doit continuer à développer et à affiner sa stratégie nationale de cybersécurité à travers des initiatives comme l'ANSI, en se concentrant sur la prévention, la détection et la réponse aux menaces. Des audits et des mises à jour réguliers de la stratégie sont essentiels pour rester à l'avant-garde des nouvelles menaces ;

-législation et application : des lois solides protégeant les données personnelles et luttant

contre la cybercriminalité sont essentielles. La Tunisie devrait veiller à ce que des lois comme la Loi sur la protection des données personnelles soient appliquées de manière rigoureuse et mises à jour pour refléter l'évolution des menaces ;

-investissement dans la recherche et l'innovation en cybersécurité : soutenir la recherche et le développement dans le domaine de la cybersécurité, y compris les collaborations avec des universités et des institutions de recherche, est essentiel pour devancer les cybercriminels ;

«L'erreur humaine reste l'une des plus grandes vulnérabilités.»

-promotion de l'éducation à la cybersécurité : le gouvernement devrait travailler avec les établissements d'enseignement pour intégrer l'éducation à la cybersécurité dans les programmes scolaires à tous les niveaux, des écoles primaires aux universités, afin de former une main-d'œuvre qualifiée capable de se défendre contre les futures menaces cybernétiques ;

-la collaboration entre le secteur public et le secteur privé : la collaboration entre les secteurs public et privé est essentielle pour garantir une approche coordonnée et complète de la cybersécurité.

«La Tunisie doit continuer à développer et à affiner sa stratégie nationale de cybersécurité.»

Les deux secteurs doivent travailler ensemble pour partager des informations, des ressources et des meilleures pratiques à travers :

-les partenariats public-privé (PPP) : les gouvernements et les organisations privées devraient former des partenariats stratégiques pour développer des solutions de cybersécurité, partager des renseignements sur les menaces et répondre aux incidents de manière coordonnée;

-des plateformes de cybersécurité partagées : établir des plateformes où les secteurs public et privé peuvent partager des informations sur les menaces émergentes pour améliorer les réponses en temps réel et prévenir les attaques, comme le fait le cadre MITRE ATT&CK ;

-des campagnes nationales de sensibilisation à la cybersécurité : les deux secteurs peuvent collaborer sur des campagnes de sensibilisation publique qui instruisent les citoyens et les entreprises sur l'importance de la cybersécurité et promeuvent les meilleures pratiques. En favorisant la collaboration, la Tunisie peut

créer un front uni contre les menaces cybernétiques et mieux protéger son infrastructure.

En adoptant une approche proactive et multi-niveaux, ainsi que des initiatives pour sensibiliser le public, la Tunisie peut se positionner comme un leader en cybersécurité dans la région. Pour protéger l'avenir numérique de la nation, il est essentiel que toutes les parties prenantes—gouvernement, organisations privées et individus—travaillent ensemble.

«En adoptant une approche proactive et multi-niveaux, la Tunisie peut se positionner comme un leader en cybersécurité dans la région.»

Toutefois, ces mesures sont-elles suffisantes pour comprendre les vrais enjeux de l'actualité et pouvoir contrecarrer toutes les attaques cybernétiques à venir ? Comment La Tunisie pourrait rester dans la course dans ce paysage numérique international en perpétuelle mutation ?

Espérons que les politiques et stratégies gouvernementales suivront.

Dr. Jihen Bennaceur, Maître Assistante en Cybersécurité à la SMU



ATB

البنك العربي لتونس



Les cartes ATB

كوارط الربح



Tunisie - Arabie Saoudite

Tous les moyens sont bons pour sauver la Tunisian Saudi Bank (TSB)

La Tunisie et l'Arabie Saoudite, principaux actionnaires de référence, de la Tunisian Saudi Bank (TSB), anciennement, Société tuniso-saoudienne d'investissement et de développement (STUSID) transformée en 2005 en banque universelle, sont décidés, semble-t-il, à sauver par tous les moyens cette banque en difficulté.

Les deux actionnaires viennent

de valider une augmentation du capital de la TSB de 100 MDT, une majoration adoptée, le 3 avril 2024, par les actionnaires de la banque lors d'une Assemblée Générale extraordinaire. Cette augmentation est répartie à hauteur de 49,625 MDT pour la Tunisie et le reste pour la partie saoudienne.

Objectif recherché : renforcer les capacités de la banque et la doter de tous les ingrédients de succès

nécessaires à l'implémentation de sa nouvelle orientation stratégique.

Dans le détail, l'augmentation de capital va permettre à la TSB en tant que banque universelle de respecter les normes bancaires et de renforcer ses fonds propres

Les tenants et aboutissants d'une augmentation de capital

Du côté tunisien, comme le

prévoit la loi, l'autorisation de l'Etat à souscrire à cette augmentation a fait l'objet d'un projet de loi. Ce projet est actuellement examiné par la commission parlementaire des finances et du budget. Cette dernière a auditionné, fin septembre 2024, des représentants du ministère des finances et de la TSB pour s'informer des justificatifs de cette augmentation.

La principale information fournie au cours de cette audience parlementaire est à l'actif du nouveau directeur général de la TSB. Il a déclaré, en réponse d'éclairages des députés, que l'ultime objectif de cette augmentation de capital est de faire en sorte que la TSB retrouve sa place sur le marché bancaire tunisien et y devienne compétitive. Il a ajouté que la banque n'est pas en faillite et que "si jamais les difficultés perdurent, de nouveaux fonds seront mobilisés pour l'aider à se redresser".

A priori, cette augmentation aurait été vivement recommandée par un audit global dont la TSB a fait l'objet en 2024. Cet audit a touché tous les aspects : gouvernance, finances, social, part de marché, rentabilité, digitalisation...).

La TSB étant confrontée depuis fin 2022, à de graves difficultés par l'effet de la mauvaise gouvernance et du poids des

dettes carbonisées.

Concrètement, au terme de cet exercice, la TSB a enregistré une perte record de 102 MDT contre un bénéfice de 3,7 MDT en 2021. Officiellement, cette contre performance a été expliquée par la comptabilisation de 92,3 MDT de dotations de provisions contre 31,8 MDT une année auparavant, soit une augmentation de 190%.

De graves dérapages signalés par les commissaires aux comptes

Seulement d'après les conclusions de rapports de commissaires de compte relayés par des médias et envoyés aux autorités de tutelle (BCT), les choses auraient été plus graves. Selon ces rapports de très graves dépassements ont été identifiés. Deux dépassements méritent qu'on s'y attarde, du moins à notre avis. Le premier consiste en le non-respect flagrant des normes.

A titre indicatif, le ratio de solvabilité qui devrait être normalement de 10% n'était que de 0,96 % pour la TSB. Idem pour le Tier1 qui devait être de 7 % et non de 0,66 % pour la TSB. Le Tier étant la partie jugée la plus solide (le noyau dur) des capitaux propres des institutions financières. Il rassemble essentiellement le capital social, les résultats mis en réserve et

les intérêts minoritaires dans les filiales consolidées moins les actions auto détenues et le goodwill.

Il va de même pour les dépassements signalés par ces rapports en matière de participation aux capitaux de quelques filiales. Ces participations ont absorbé 60 % des fonds propres de la banque. Le deuxième plus grave dérapage a eu lieu également en 2022. Sur les 331,935 MDT impayés, 182,736 MDT, représentant 55%, étaient déjà classés en classe 5, ce qui correspond à des crédits carbonisés et très hautement irrécouvrables.

La question qui se pose dès lors est de savoir pourquoi les autorités de régulation la Banque centrale de Tunisie (BCT), et particulièrement, la direction générale de la supervision bancaire (DGSB) n'ont pas alerté à temps sur ces graves dépassements.

Et pour ne rien oublier, la TSB est une banque de droit tunisien fondée le 30 mai 1981 au terme d'une convention signée entre les gouvernements tunisien et saoudien. Elle est dotée d'un capital de 100 MDT équitablement réparti entre les deux gouvernements.

Abou SARRA



L'ATB, partenaire engagé du programme ADAPT pour le développement durable dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche artisanale en Tunisie

L'Arab Tunisian Bank (ATB) renforce son engagement en faveur du développement durable à travers sa participation active au programme ADAPT (Appui au Développement Durable dans le Secteur de l'Agriculture et de la Pêche Artisanale en Tunisie). En accompagnant les opérateurs privés dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche

artisanale et de l'aquaculture durables et les chaînes de valeur associées, l'ATB les aide à développer leurs projets tout en favorisant des pratiques durables et responsables.

Financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'Agence Italienne de Coopération au Développement (AICS), le

programme ADAPT dispose d'une enveloppe de 70 millions d'euros et vise à appuyer les investissements privés des acteurs (exploitations familiales, PME/PMI, SMSA/P, GDA/P et GIE) opérant en Tunisie dans ces secteurs clés. Ce programme permet de financer, entre autres, l'acquisition de matériels et d'équipements neufs, de

matières premières nécessaires à la production, des travaux de construction et d'aménagement, des études techniques et différents services liés à la mise en œuvre des projets. L'objectif est d'améliorer les performances économiques, sociales et environnementales des opérateurs privés engagés dans des chaînes de valeur basées sur des systèmes de production écologiques et durables.

À travers cette implication marquée, l'ATB affirme sa position de partenaire stratégique du développement durable dans un

secteur primordial pour l'avenir de la Tunisie. Consciente des défis posés par les changements climatiques, l'épuisement des ressources naturelles et la fragilité de la balance alimentaire, l'ATB a intégré la finance verte comme une priorité dans ses processus de financement. En facilitant l'accès aux crédits pour les opérateurs éligibles au programme ADAPT, l'ATB encourage la transition vers des pratiques durables et respectueuses de l'environnement.

En parallèle, des formations et des montées en compétences seront

proposées aux équipes de la banque pour mieux accompagner les clients et répondre à leurs besoins spécifiques. Les clients de l'ATB souhaitant bénéficier de cet appui financier et de la contribution ADAPT peuvent soumettre leurs demandes via la plateforme dédiée : <https://plateforme.adapt-tunisie.org>.

Avec le programme ADAPT, l'ATB réaffirme son engagement en faveur de la durabilité et de l'innovation au service d'une agriculture et d'une pêche plus résilientes.





BIAT

Publication des indicateurs d'activité trimestriels au 30 septembre 2024

La BIAT, Banque Internationale Arabe de Tunisie publie ses indicateurs d'activité trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2024 qui font ressortir les résultats suivants:

Un PNB de 1 089,6 millions de dinars ;

Des charges opératoires de 468,9 millions de dinars ;

Des encours de dépôts de 19 724,5 millions de dinars ;

Des encours de crédits nets de 12 431,8 millions de dinars;

Un coefficient d'exploitation de 43,0%.

La BIAT annonce des performances financières solides et une résilience accrue au cours des neuf premiers mois de l'année 2024, grâce au développement ambitieux de ses projets stratégiques, à la gestion prudente de ses risques et à son dispositif de gouvernance sain et

visionnaire.

Misant sur l'innovation technologique, la proximité client et la modernisation de son réseau comme moteurs de son développement, la BIAT a continué la généralisation de son nouveau concept d'agences à travers le pays, offrant une expérience client modernisée et intuitive. En 2024, une trentaine d'agences ont été déployées dans plusieurs villes, dont Tunis, Sousse et Sfax.



Des progrès significatifs dans la transformation digitale de la BIAT ont marqué l'année 2024. Après un lancement réussi de l'offre digitale MyBIAT retail destinée aux particuliers et professionnels et comptant à ce jour plus de 370 000 utilisateurs actifs, la BIAT passe à une nouvelle étape de sa digitalisation avec le lancement de son offre digitale destinée aux entreprises et groupes d'affaires, MyBIAT Corporate. Conçue pour proposer une expérience digitale sur-mesure, MyBIAT Corporate est le fruit d'une étroite collaboration entre la BIAT et sa clientèle entreprises. Elle a été conçue selon une démarche participative dans le but de garantir une solution parfaitement adaptée aux attentes et aux besoins spécifiques de chaque utilisateur en toute sécurité. Cette nouvelle solution sera enrichie continuellement de nouvelles fonctionnalités afin de l'adapter aux besoins spécifiques des clients et de répondre à leurs attentes en constante évolution.

Par ailleurs, la BIAT a renforcé son implication dans des projets de préservation du patrimoine national, tels que la restauration de la piscine municipale du Belvédère et la rénovation du Centre Culturel Ibn Khaldoun. La banque s'est également engagée à améliorer les conditions de scolarité dans les zones prioritaires en réhabilitant et en équipant une dizaine

d'établissements scolaires à travers les programmes de sa Fondation BIAT.

Banque résiliente, innovante et engagée, la BIAT promeut une croissance durable tout en soutenant l'économie nationale.

A propos de la BIAT :

Banque universelle, acteur de référence en Tunisie, la BIAT constitue aujourd'hui un groupe bancaire solide avec ses filiales dans les domaines de l'assurance, de la gestion d'actifs, du capital-investissement, de l'intermédiation boursière et du conseil. Implantée sur tout le territoire, la BIAT compte aujourd'hui 206 agences à travers toute la Tunisie. Près de 2000 collaborateurs travaillent au service de tous ses clients : particuliers, professionnels, PME, grandes entreprises et institutionnels.

Très attentive à sa responsabilité sociétale, la BIAT a traduit son positionnement citoyen par de nombreux engagements. La création de la Fondation BIAT pour la jeunesse tunisienne, au printemps 2014, en est emblématique et ancre cet engagement de façon pérenne. www.biat.com.tn

L'or

L'or a atteint un nouveau sommet historique mardi, tandis que les principales devises font du surplace, avant la publication de plusieurs données et des discours cette semaine.

Dans l'après-midi, le prix d'une once d'or monte de 0,90%, à 2.744,50 dollars.

Le métal jaune a dépassé son précédent record absolu atteint la veille et continue de monter.

Tout au long de l'année, la demande pour le métal précieux a été alimentée par les attentes de baisses de taux, les achats des banques centrales et la recherche de valeurs refuge en raison de l'instabilité géopolitique, en particulier au Moyen-Orient.

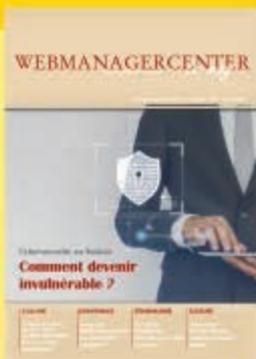
Selon les analystes, l'approche de l'élection présidentielle américaine a renforcé la dynamique haussière, l'incertitude quant à son résultat poussant les investisseurs vers la sécurité de l'or.

Pour des raisons similaires, l'argent a touché un plus haut depuis début octobre 2012, à 34,82 dollars l'once.

Kiosque Numérique



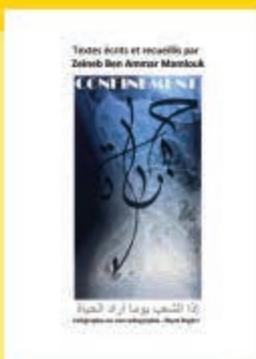
HORS-SÉRIES



LEMAG



REVUES, ÉTUDES ET DOCUMENTS



EBOOK



Exode des startups tunisiennes

la France, terre d'accueil pour les talents ?

Après les médecins, les ingénieurs, les universitaires et les paramédicaux, c'est au tour des startuppeurs de quitter le pays et d'aller évoluer dans des espaces plus accueillants et plus rémunérateurs. La tendance est désormais visible. Dès qu'ils émergent et grandissent un petit peu, ils ont tendance

à quitter le pays pour la levée de fonds.

Mention spéciale pour les startuppeurs haut de gamme, les pays industriels déroulent le tapis rouge pour les accueillir. C'est le cas de la France. Ce pays dispose d'une gamme de mécanismes pour accompagner les startups en Tunisie et pour faciliter leur

installation dans l'hexagone.

Le cas de deux startups méritent qu'on s'y attarde, du moins à titre indicatif.

Quant Business France aide Wattnow à s'installer à Toulouse

Il y a la startup tunisienne



Cyberattaques

Les cyberattaques visant les systèmes industriels connaissent une recrudescence inquiétante. Selon le dernier rapport de Kaspersky, les attaques par ransomware ont augmenté de 20% au deuxième trimestre 2024, mettant en péril les opérations de nombreux secteurs. Les logiciels espions sont également de plus en plus utilisés pour espionner les entreprises et préparer le terrain pour de futures attaques.

Les secteurs de l'immobilier sont particulièrement visés, tandis que les techniques d'attaque évoluent constamment, avec une utilisation accrue de méthodes sans fichier et de cryptominage. Bien que le nombre total d'attaques ait légèrement diminué dans certains secteurs, la sophistication des menaces et leur impact potentiel sur les infrastructures critiques restent préoccupants.

Les experts de Kaspersky soulignent l'importance de mettre en place des mesures de sécurité renforcées pour protéger les systèmes industriels contre ces menaces croissantes.

Wattnow, entreprise innovante spécialisée dans les systèmes de gestion de l'énergie. Les solutions qu'elle développe sont basées sur l'Intelligence artificielle (IA). Elles sont destinées à aider les entreprises à optimiser leur consommation d'énergie, réduire les coûts, et minimiser les émissions de carbone à travers un compteur électrique intelligent et connecté qui permet de suivre leur consommation et d'être alerté de variations inopinées et d'agir en conséquence.

«Dès qu'ils émergent et grandissent un petit peu, ils ont tendance à quitter le pays pour la levée de fonds.»

Wattnow fait partie des start up tunisiennes, qui ont été soutenues par le secteur privé français et ont été aidées par Business France dans leur implantation en France. En Tunisie, c'est la filiale de l'opérateur français Orange Tunisie qui a aidé la startup par le canal de son centre d'incubation Orange Fab à émerger et à trouver les premiers marchés. Dès sa sortie, Wattnow a décroché les premiers contrats avec l'UBCI (banque), Monoprix et Sfarna en Tunisie.

Wattnow devait être aidée ensuite par Business France, établissement public français chargé du développement

international des entreprises françaises, des investissements internationaux en France et de la promotion économique de la France, pour s'implanter à Toulouse en France.

Une fois installée en France, Wattnow est parvenue à lever d'importants fonds. Elle a pu le faire en 2024, à deux reprises. La première fois en mars 2024 (1,3 millions de dollars) et la seconde au mois de septembre courant. Il s'agit de plusieurs millions de dollars. Le chiffre exact n'a pas été toutefois révélé.

La startup franco tunisienne Kumulus chouchoutée

La seconde entreprise innovante accompagnée par les français, est Kumulus, start-up franco tunisienne qui conçoit des machines qui créent de l'eau potable à partir de l'air.

«C'est le cas de la France. Ce pays dispose d'une gamme de mécanismes pour accompagner les startups en Tunisie et pour faciliter leur installation dans l'hexagone.»

Kumulus a été fondée en 2021. Elle propose à ses clients (hôtels, bureaux, entreprises) de fournir

de l'eau potable, économique et durable, grâce à sa machine qui condense l'humidité présente dans l'air ambiant (jusqu'à 30 litres d'eau par jour).

Incubée par Act'in Cube de ACTIA Group qui a une filiale implantée à l'Ariana en Tunisie, Kumulus dispose d'une équipe d'une quinzaine de personnes réparties entre la Tunisie, la France et l'Espagne. Elle a réalisé, en 2022, une première levée de fonds de 1 Million d'euros.

L'entreprise, récompensée par plusieurs institutions pour son innovation, a livré 30 machines en Tunisie et en France et doit prochainement lancer une deuxième levée de fonds afin de poursuivre le développement de son activité à l'étranger.

«Conséquence : à priori, ils quittent le pays par nécessité.»

La France a mis en place des mécanismes pour attirer les talents

Au rayon de la logistique mise en place en Tunisie, rappelons qu'ACTIA Tunisie héberge avec l'appui technique d'Expertise France, l'incubateur ActinCube. Ce dernier est dédié à l'accompagnement des start-ups

et projets technologiques dans les domaines du prototypage, de l'industrialisation et de la commercialisation de leurs produits.

Ce programme est soutenu par le projet FAST Tunisie, financé par l'AFD et mis en œuvre par la Caisse des Dépôts et Consignations tunisienne (CDC).

En France, les startups tunisiennes sont accompagnées et entourées de tous les égards. Dans le cadre de son programme recherche de talents, la France a institué le visa long séjour (VLS) mention « passeport talent – chercheur ». Ce visa permet d'obtenir la carte de séjour pluriannuelle "passeport talent". Ce document a été créé pour simplifier l'installation des étrangers salariés ou non-salariés qui veulent contribuer à l'attractivité économique de la France.

Cela pour dire in fine, au regard de la qualité des innovations qu'ils créent et de leur fort potentiel de développement, les startuppeurs tunisiens, confrontés à des besoins de financement colossaux que la Tunisie ne peut pas leur fournir, sont obligés de s'installer là où les levées de fonds sont possibles. Conséquence : à priori, ils quittent le pays par nécessité.

Abou SARRA

Carte professionnelle numérique

Le membre du Bureau exécutif national de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP), chargé du commerce intérieur et maghrébin et de la commercialisation, Anouar Harathi a fait savoir que la carte professionnelle numérique de l'agriculteur sera attribuée au début de l'année 2025, en attendant qu'elle touchera environ 1 million d'agriculteurs.

Le nombre actuel des agriculteurs enregistrés en Tunisie est d'environ 400 mille et la nouvelle carte prévue verra une participation massive des agriculteurs, a affirmé Harathi, en marge d'une réunion de la commission chargée de l'élaboration d'un manuel de procédures pour l'octroi de la carte professionnelle de l'agriculteur.

Dans le même contexte, il a souligné que la nouvelle carte devra porter le cachet des autorités officielles, lui conférant un caractère juridique chargée des informations sur le domaine de travail et de spécialisation de chaque agriculteur

Il a relevé que la nouvelle carte, récemment approuvée par le Conseil central de l'organisation agricole, s'inscrit dans le cadre de la numérisation du secteur agricole et de la réorganisation des circuits de distribution.

ياو موش نرمال

SERVICE CLIENT

PHÉNOMÉNAL

5 مرّات
على التوالي



ooredoo
طور عالمك



La Bourse de Tunis marque le pas quelles sont les valeurs à surveiller?

Dans un marché peu dynamique, la bourse de Tunis a terminé la semaine, du 21 au 25 octobre, sur un léger retrait de 0,4 % s'établissant à 9814,81 points. L'indice de référence a réduit, ainsi, sa performance depuis le début de l'année à 12,2 %, selon l'analyse de l'intermédiaire en bourse, Tunisie Valeurs.

Sur le front des échanges et en l'absence des transactions de bloc, les volumes ont été modestes, totalisant une enveloppe de 27,7 MD, soit un volume journalier moyen de 5,5 MD. Le titre SFBT a été le titre

le plus échangé sur la semaine, accaparant 16,1% du volume total transigé.

Analyse des valeurs

Le titre MPBS a affiché la meilleure performance de la semaine. L'action du spécialiste en bois a affiché la meilleure performance de la semaine, se hissant de 19,5% à 10,5 D, dans un volume de 1,1 MD.

Le titre ARTES a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. L'action du concessionnaire automobile a progressé de 13,2 % à 7,550 D,

dans un volume de 2,3 MD sur l'ensemble de la semaine.

Le titre Tawasol Group Holding s'est retrouvé en queue du peloton. La valeur a perdu 10,8% à 0,660 D, dans un volume d'échange de 34 mille dinars.

Amassant le plus important volume de la semaine, soit 4,5 MD, la SFBT a été le titre le plus échangé de la semaine, accaparant 16,1 % du volume total transigé sur le marché. Le titre s'est maintenu stable à 12 D.



Wifak Bank – Indicateurs d'activité au 30 septembre 2024

Une croissance du PNB de 24,28%

Les produits d'exploitation bancaires de WIFAK INTERNATIONAL BANK à fin septembre 2024 ont enregistré une hausse de +19.29% par rapport à la même période de l'exercice écoulé expliquée par :

□ Une progression de + 21,68% de la marge et revenus assimilés due à la croissance continue du portefeuille de la Banque ainsi qu'au développement du réseau des agences qui atteint 45

agences en septembre 2024.

□ Une croissance des commissions en produits de +12,17%.

- Les charges d'exploitation bancaires ont augmenté de +13,58% par rapport au 30 septembre 2023.

- Le PNB a enregistré une augmentation de +24,28% par rapport au 30 septembre 2023.

- Les charges opératoires ont augmenté de +17,37% par rapport à la même période de 2023.

- Les encours des financements à la clientèle ont enregistré une augmentation de +18,43% par rapport au 30 septembre 2023.

- A leur tour, les dépôts et avoirs de la clientèle ont enregistré une progression de +27,94% par rapport au 30 septembre 2023.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

30/10/2024

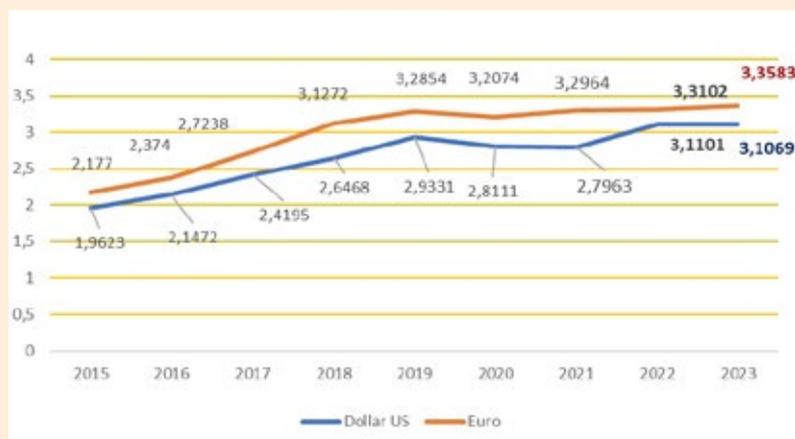
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2326
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2301
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1040
LIVRE STERLING	GBP	1	4,0404
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,2697
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1506
FRANC SUISSE	CHF	10	35,8132
EURO	EUR	1	3,3574
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6429
Yuan Chinois	CNY	1	0,4354

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1337	3,4092
6 MOIS	3,1742	3,4604

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,99%
TMM
31/10/2024

8,00%
TID
31/10/2024

7,99%
TMM
Septembre 2024

7,00%
TRE
Novembre 2024

24,469
Milliard
Avoirs en devise
31/10/2024

111
Jours
d'importations
31/10/2024



Tunindex

9 814,81

Var. Année **12,16%**
25/10/2024

Tunindex 20

4 353,88

Var. Année **13,80%**
25/10/2024

Volume semaine **64,514** Million DT

Capitalisation **26,45** Milliard DT

PER marché **9,31**
(Septembre)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	7 343,75	12,09%
8300	Banques	6 817,32	11,75%
8500	Assurances	14 685,09	3,11%
8700	Services Financiers	12 296,46	33,88%
5000	Services aux Consommateurs	3 104,03	3,38%
5300	Distribution	4 890,39	3,38%
3000	Biens de Consommations	8 225,48	17,14%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	10 082,49	15,50%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 652,06	22,15%
2000	Industries	1 754,77	5,76%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	715,53	1,13%
1000	Matériaux de Base	4 572,64	17,10%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
MPBS		19,45%
ARTES		13,19%
TELNET HOLDING		10,10%
AETECH		7,41%
CIL		6,47%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

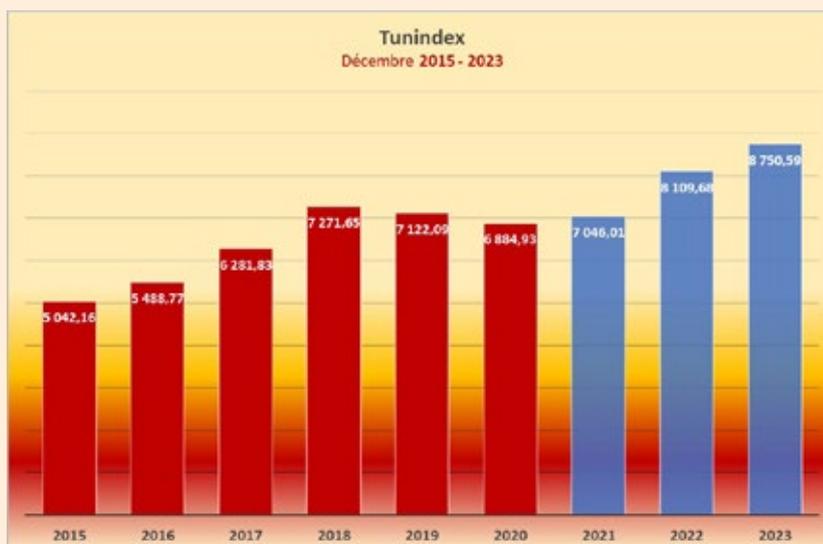
	CLÔTURE	VAR. Hebdo
TUNINVEST SICAR		-10,24%
TAWASOL GP HOLDING		-8,11%
CIMENTS DE BIZERTE		-7,41%
ATB		-5,23%
ASSUR. MAGHREBIA		-4,76%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CIMENTS DE BIZERTE		-46,81%
SOMOCER		-45,21%
SANIMED		-40,48%
SOTEMAIL		-39,81%
ALKIMIA		39,54%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
MPBS		95,90%
SOTETEL		80,00%
LAND'OR		61,17%
SPDIT SICAF		48,24%
SIPHAT		45,74%



COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		25/10/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								14 248,215
BANQUES								11 816,489
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	43,700	43,450	-0,57%	29,70%	1 314,971
ATB	1	100 000 000	2,700	3,060	2,900	-5,23%	7,41%	290,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	12,900	12,660	-1,86%	5,94%	602,616
BIAT	5	35 700 000	91,900	104,500	103,880	-0,59%	13,04%	3 708,516
BNA	5	64 000 000	8,130	8,070	7,800	-3,35%	-4,06%	499,200
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,100	5,040	-1,18%	-6,32%	1 360,800
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	4,000	4,000	0,00%	-19,52%	4,000
STB	5	155 375 000	3,740	2,800	2,770	-1,07%	-25,94%	430,389
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	51,400	51,490	0,18%	11,60%	2 162,580
UBCI	5	20 001 529	22,500	22,000	21,990	-0,05%	-2,27%	439,834
UIB	5	32 560 000	25,900	22,610	22,650	0,18%	-12,55%	737,484
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	9,000	8,870	-1,44%	1,95%	266,100
ASSURANCES								1 320,627
ASTREE	5	6 000 000	48,500	46,000	46,000	0,00%	-5,15%	276,000
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	49,380	47,250	-4,31%	-3,08%	125,685
STAR	10	2 307 693	176,700	168,000	168,000	0,00%	-4,92%	387,692
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	7,100	7,500	5,63%	4,17%	150,000
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	52,500	50,000	-4,76%	-4,67%	225,000
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	6,150	6,250	1,63%	3,48%	156,250
LEASING								704,077
ATL	1	32 500 000	3,600	3,970	4,140	4,28%	15,00%	134,550
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	4,190	4,020	-4,06%	24,07%	28,140
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,300	2,300	0,00%	15,00%	69,000
CIL	5	7 000 000	19,190	21,010	22,370	6,47%	16,57%	156,590
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	7,440	7,400	-0,54%	40,42%	81,400
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	19,200	19,100	-0,52%	13,69%	52,525
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	16,510	16,840	2,00%	29,54%	181,872
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								407,021
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	46,010	46,010	0,00%	-6,01%	46,010
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	12,490	12,600	0,88%	48,24%	352,800
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	9,470	8,500	-10,24%	-5,56%	8,211
INDUSTRIES								10 183,646
HOLDING								2 359,579
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	9,900	9,870	-0,30%	10,65%	793,548
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	8,950	8,700	-2,79%	8,75%	1 566,031
AGRO-ALIMENTAIRE								4 052,323
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	15,940	16,100	1,00%	37,61%	884,007
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	9,350	9,670	3,42%	61,17%	133,294
SFBT	1	247 500 000	12,450	11,990	12,000	0,08%	-3,61%	2 970,000
SOPAT	1							0,000
PHARMACEUTIQUE								240,264
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	5,480	5,480	0,00%	45,74%	9,864
UNIMED	1	32 000 000	7,480	7,240	7,200	-0,55%	-3,74%	230,400
COMPOSANTS AUTOMOBILE								45,620
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,610	0,600	-1,64%	-28,57%	14,400
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,420	0,430	2,38%	-18,87%	4,531
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	3,990	4,180	4,76%	-7,93%	17,589

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		25/10/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	De la semaine			
CIMENTIER								705,837
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	2,020	1,990	-1,49%	1,02%	683,814
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,540	0,500	-7,41%	-46,81%	22,024
CHIMIE								351,735
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	92,000	90,030	-2,14%	10,98%	147,424
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	17,910	18,000	0,50%	-39,54%	35,051
ICF	10	2 100 000	71,400	81,390	80,600	-0,97%	12,89%	169,260
INDUSTRIES DIVERSES								2 272,429
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	12,350	12,500	1,21%	-21,63%	122,513
MPBS	2	10 334 430	5,360	8,790	10,500	19,45%	95,90%	108,512
New Body Line	1	4 250 400	5,300	4,690	4,550	-2,99%	-14,15%	19,339
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	1,010	1,000	-0,99%	-18,03%	14,662
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	10,250	10,200	-0,49%	12,09%	856,963
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	5,690	5,790	1,76%	31,59%	32,202
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,520	3,480	-1,14%	-8,90%	53,745
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	0,780	0,750	-3,85%	-40,48%	9,300
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,410	0,400	-2,44%	-45,21%	16,262
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	1,810	1,890	4,42%	-39,81%	65,231
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	12,300	12,100	-1,63%	0,83%	474,979
SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,630	5,560	5,410	-2,70%	-3,91%	152,476
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	14,010	14,800	5,64%	-1,00%	61,245
TPR	1	50 000 000	4,970	5,500	5,700	3,64%	14,69%	285,000
IMMOBILIER								77,213
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	34,400	34,400	0,00%	-1,74%	37,840
SITS	1	15 600 000	1,700	1,900	1,980	4,21%	16,47%	30,888
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,700	1,680	-1,18%	12,00%	8,485
TECHNOLOGIE								78,646
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,270	0,290	7,41%	-12,12%	0,645
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	5,840	6,430	10,10%	-16,49%	78,001
SERVICES								1 486,758
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								888,734
ARTES	1	38 250 000	6,500	6,670	7,550	13,19%	16,15%	288,788
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	12,260	12,370	0,90%	-0,88%	222,660
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	10,730	10,700	-0,28%	-14,40%	321,000
UADH	1	36 953 847	0,650	0,490	0,510	4,08%	-21,54%	18,846
STA	1	2 000 000	19,500	19,000	18,720	-1,47%	-4,00%	37,440
AUTRES SERVICES								192,977
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	2,160	2,190	1,39%	37,74%	9,771
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,320	0,320	0,00%	14,29%	3,292
MIP	1	4 398 937	0,140	0,090	0,090	0,00%	-35,71%	0,396
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,360	0,370	2,78%	-15,91%	39,294
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	15,940	16,160	1,38%	-2,24%	140,224
TELECOMMUNICATIONS								106,336
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	6,100	6,480	6,23%	80,00%	30,046
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,740	0,680	-8,11%	-4,23%	73,440
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								298,711
Sotumag	1	13 200 000	5,080	6,560	6,450	-1,68%	26,97%	85,140
Magasin General	1	15 777 070	7,990	7,090	7,400	4,37%	-7,38%	116,750
Monoprix	2	25 345 736	5,140	3,990	3,820	-4,26%	-25,68%	96,821
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i> source: BVMT								25 918,618

BRAND CONTENT

CONTENU DE MARQUE

BH ASSURANCE

HORIZON

4 Conseils pour bien préparer votre retraite

La fin d'une carrière professionnelle, cela s'articule dès maintenant. Disposer d'une solide épargne, c'est capital en prévision de la retraite. Quel que soit votre profil d'épargnant, il est possible de souscrire à l'assurance Epargne Retraite Horizon de BH Assurance. Un complément de retraite adapté à tous les niveaux de vie avec des opportunités de capitalisation pour fructifier son épargne par des placements financiers à un taux de rendement des plus avantageux.

Pour bien préparer votre retraite, voici donc les 4 conseils à suivre sans plus attendre.

Commencez à épargner au plus tôt.

Par définition, l'épargne retraite ne se constitue pas au tout dernier moment. Dans l'idéal, elle se prépare même sur le très long terme. Il n'est donc jamais trop tôt pour commencer à mettre régulièrement de l'argent de côté pour votre retraite.

Avec Epargne Retraite Horizon, vous pouvez commencer votre plan avec une prise périodique maximale de 50 DT par mois et bénéficier des avantages fiscaux à court et long terme. Ce produit d'assurance vie vous permet de bien fructifier votre épargne sur toute la durée du cycle de vie, tout en bénéficiant également de profits

مفتاح

SMEDI



Le Groupe SMEDI, dont la société mère est SMEDI International (Service Médical International), est une société de services médicaux à capitaux privés fondée en 2007. Présente dans une dizaine de pays, SMEDI s'est imposée au cours de la dernière décennie comme un acteur majeur professionnel et fiable dans les soins à l'étranger offrant des services d'assistance, de facilitation et de conciergerie médicale en Afrique, au Moyen-Orient et probablement dans le monde entier.

Le Groupe SMEDI comprend quatre sociétés principales : SMEDI Care, SMEDI Nursing et SMEDI Services & Support. Il intervient dans plusieurs secteurs d'activité, notamment la gestion et l'optimisation des parcours de soins, la réalisation et l'exploitation de structures d'hébergement médicalisé

(comme les centres de convalescence et les résidences pour seniors), la conception et la réalisation de structures hospitalières, ainsi que le tourisme et les voyages.

SMEDI CARE est le leader en Tunisie et probablement en Afrique dans le domaine de l'assistance, de la facilitation et de la conciergerie médicale. L'entreprise assure des services qui permettent le parcours de soins des patients sans faute, nous

البنك التونسي
BANK OF TUNISIA

Pack Aziz Fi Bledi

Vous êtes un Tunisien résidant à l'étranger et vous attendez de votre banque en Tunisie qu'elle vous offre des produits et services simples, pratiques et économiques? Découvrez le pack «Aziz fi Bledi» pour gérer votre argent en toute tranquillité et avec des avantages tarifaires exceptionnels dont la gratuité des frais de virements reçus de l'étranger.

Les Produits et services du Pack :

- Un accès BNET.
- Un compte de dépôt optionnel.

Avantages Exclusifs:

- En souscrivant le pack «Aziz fi Bledi», vous bénéficiez des avantages suivants:
 - Une économie de 30% sur le tarif standard des produits et services du Pack
 - La gratuité des frais de virements reçus de l'étranger
 - La gratuité des frais de virements inter comptes
 - La gratuité de vos retraits initiés par vos cartes sur tout le réseau ST
 - Un accès à distance et sécurisé pour le suivi et la gestion de vos comptes via BNET.

Le Pack «Aziz fi Bledi», est une offre globale de produits et services composée de:

- Un compte en devises
- Un compte en dinars convertibles
- Un compte épargne en dinars
- Deux cartes bancaires internationales (*)

(*) attachées à ses comptes en devises et en dinars convertibles

Un financement de investissements en à des conditions privilégiées.

Tarifation:

En choisissant le pack «Aziz fi Bledi», vous profitez d'une facturation simplifiée comprenant:

- Les frais de tenue de compte
- Les cotisations à VISA ou MasterCard
- L'abonnement à BNET

Comment souscrire Pour souscrire au pack «Aziz fi Bledi», il vous suffit de renseigner une demande de souscription.

Après de l'agence de Tunisie de

CONTENU RÉDACTIONNEL



Exportations

Un Corridor Afro-Tuniso-Libyén pour stimuler le commerce avec l'Afrique

Au cours des 9 premiers mois 2024, la valeur des exportations du 4ème district (les gouvernorats de Sfax, Gafsa, Tozeur, et Sidi Bouzid), a atteint 3,7 milliards de dinars, soit une hausse de 32% par rapport à la même période de 2023, a affirmé le ministre du Commerce et du développement des exportations, Samir Abid, précisant que ce résultat représente 9% des recettes des exportations nationales.

S'exprimant, vendredi, lors des matinales de l'Export, organisées

sous le slogan "Les régions s'exportent", le ministre a indiqué que le 4ème district accapare 13% du corps des exportations nationales.

Ce district abrite 720 entreprises économiques, dont 136 entreprises totalement exportatrices et 60 sociétés opérant dans le commerce international, lesquelles génèrent des recettes d'exportations, représentant 10% du total des recettes des exportations nationales.

Pour Abid, le découpage territorial du pays réparti en districts est à même de renforcer le commerce international et de promouvoir les exportations, étant donné les avantages compétitifs de chaque région.

Il a souligné l'impératif de développer la partie logistique et d'infrastructure dans ces régions pour développer les exportations et renforcer la coopération entre les zones relevant du même district, d'une part, et entre les districts d'autre

part. Il s'agit également d'attirer l'investissement à la faveur d'un seul district, ainsi qu'aux districts limitrophes.

Le ministre a rappelé que les exportations nationales ont atteint jusqu'à fin septembre 2024, près de 46 milliards de dinars, soit une hausse de 2,1% par rapport à la même période de 2023, notamment dans les secteurs de l'agriculture et l'agroalimentaire.

Il a précisé que cette amélioration des exportations a permis de réduire le déficit commercial de 480 millions de dinars, par rapport à la même période de 2023.

Le département ministériel travaille sur un certain nombre de programmes qui auront un impact positif sur le développement des exportations et le développement de la compétitivité des entreprises, notamment en examinant les cadres juridiques régissant les relations économiques et commerciales avec un certain nombre de pays frères et amis, ainsi qu'en cherchant à consolider le projet du corridor commercial afro-tuniso-libyen " qui va relier la Tunisie à un certain nombre de pays africains riverains de la mer."

À cet égard, Abid a déclaré : « Le ministère du Commerce s'emploiera à rendre opérationnel l'accord de facilitation des

échanges de l'Organisation mondiale du commerce, qui contribuera à faciliter les procédures, à consolider la transparence, à améliorer les infrastructures et à renforcer la coopération entre les parties prenantes dans le domaine des budgets du commerce extérieur, ce qui renforcera à son tour la compétitivité des entreprises tunisiennes, augmentera l'investissement étranger et soutiendra la croissance.»

Le département du commerce va encore "restructurer le programme pilote par l'intermédiaire du réseau postal, afin de faciliter les procédures pour les petits exportateurs, notamment dans le secteur de l'artisanat et de réviser la loi sur le commerce extérieur et le cadre juridique du Fonds pour la promotion des exportations, afin de rationaliser davantage les procédures et de créer un climat d'affaires plus stimulant", a-t-il déclaré.

Le Conseil national du commerce tiendra une réunion la semaine prochaine pour examiner les problèmes liés au commerce intérieur, alors que le Conseil supérieur des exportations convoquera également une réunion avant la fin de l'année pour concevoir des idées et des propositions constructives en vue d'encourager davantage les exportations.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Kotas 2024

Un sommet Tuniso-Coréen de la tech pour booster l'innovation en Afrique ?

Le Rendez-vous au sommet de la Tech' entre la Corée et la Tunisie se tiendra à Tunis du 22 au 24 octobre. Un événement porteur de promesses de co-développement à l'avenir ?

Aujourd'hui mardi 22, courant, s'ouvre à Tunis, Kotas 2024, ce prestigieux rendez-vous technologique entre les deux écosystèmes avancés de Corée et de Tunisie. L'événement aura

lieu dans un espace dédié à savoir le co-working space "The Dot" au lac 1 du 22 au 23 octobre. Et le 24 c'est au technopark Novation City de Sousse que se fera la clôture. Ce sera un moment de compétition de haut niveau, comprenant principalement une épreuve de pitching de projets promus par des Start Ups des deux bords. Ainsi que du Networking.

Les initiateurs pensent qu'à partir des résultats de cette rencontre que l'on pourra échafauder des pistes de coopération, pour l'avenir.

Trois champs d'investigation

Les organisateurs ont convenu de trois secteurs à savoir : AI et Robotics, ensuite Climate Deep Tech, enfin la culture.

Il faut convenir que les choix sont dans l'air du temps. Près de 50 Startups tunisiennes ont candidaté. Les coréennes seront au nombre de 9 à concourir. Elles seront accompagnées de deux accélérateurs de projets.

L'accélérateur est l'institution qui relaie l'incubateur et s'occupe de l'expansion des projets. Le triserré permet selon les organisateurs à assurer un standing certain au travail d'investigation auquel se livreront les promoteurs de projets des deux bords.

Les deux pays échangent dans bien des domaines. Les exportations tunisiennes à destination de la Corée en 2023

ont atteint 460 millions USD. Et les importations tunisiennes en provenance de Corée ont été de 140 millions USD. Par ailleurs les IDE coréens ont atteint 5,6 millions USD et les IDE tunisiens représentent 0,59 millions USD. Les réalisations restent, à l'évidence, en-deçà des potentiels des deux pays.

Viser une triangulation avec le reste du continent africain

Les organisateurs ont des objectifs qui dépassent le seul champ de coopération bilatérale. Ils regardent vers une triangulation plausible avec le reste des pays du continent africain. La Corée

engage dans l'opération son standing technologique propre.

La Tunisie pour sa part exploite la vague de succès générés dans le cadre de Start Up Act qui s'accompagne d'une approche qui a donné ses fruits. Et cette ambition continentale donne à Kotas 2024 une portée d'importance.

Si l'initiative débouche sur des projets conquérants, peut-être servira-t-elle de levain pour une éventuelle route de la soie avec la Corée.

Ali DRISS



Hyundai Creta

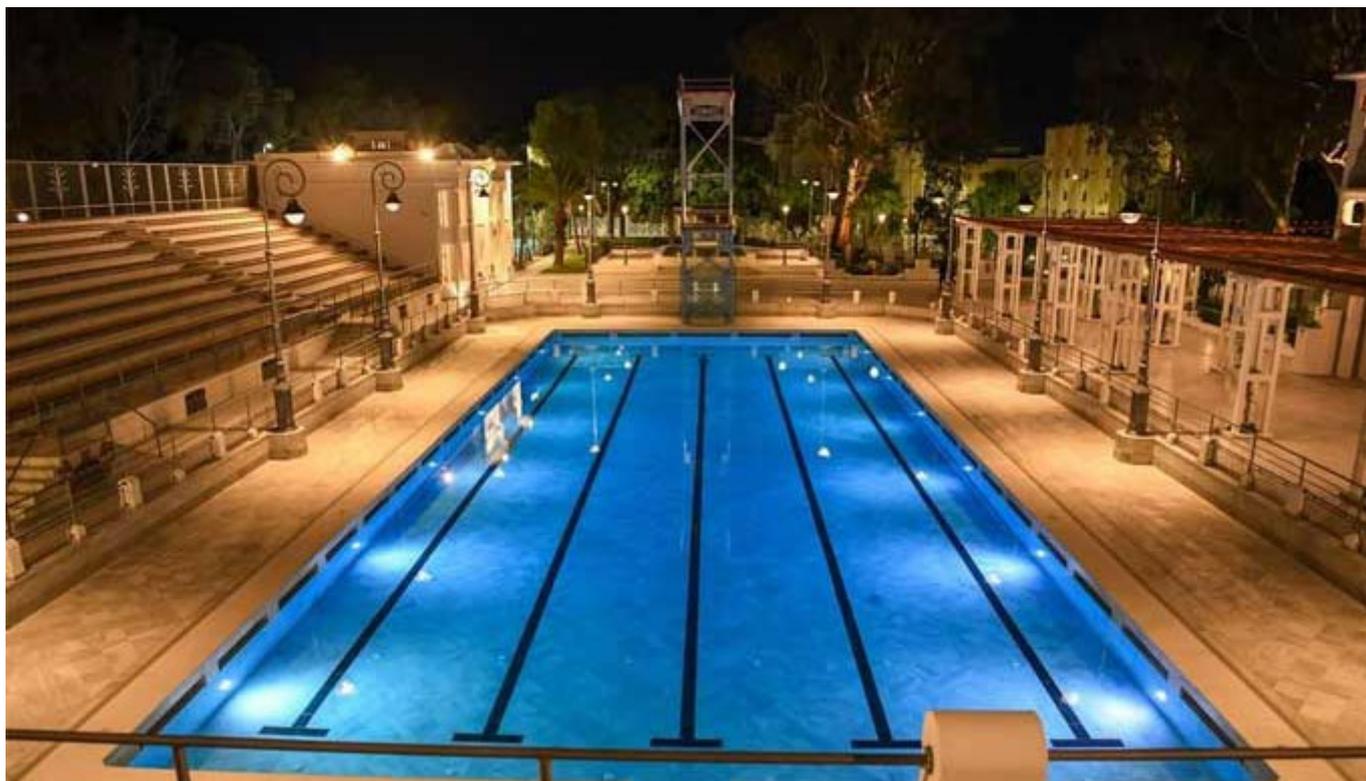
Une fusion parfaite entre l'élégance et la robustesse.



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2023
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn

 **HYUNDAI**



Infrastructure - La piscine du Belvédère

Des chiffres clés

Sofiène Belaïd, directeur de la piscine municipale du Belvédère, a indiqué, mardi, que les travaux de réaménagement de cette installation sportive et de la place Pasteur, ont été entrepris par des mains tunisiennes, tant au niveau de l'étude que de l'exécution, et achevés en un temps record grâce à des mesures exceptionnelles, pour un coût global s'élevant à 18 millions de dinars.

Dans une déclaration à l'agence TAP, Belaïd a précisé que "les travaux de réaménagement

de la piscine, ordonnés par le président de la République suite à sa visite effectuée à cet espace le 15 février dernier, ont été conçus tout en préservant le caractère architectural original et en modernisant ses composantes pour qu'elles répondent aux nouvelles exigences en matière d'équipements et d'infrastructures".

Il a indiqué que cet espace est composé d'une piscine principale pouvant accueillir 350 nageurs, mesurant 33 mètres de long et

20 mètres de large, avec une profondeur allant de 0,9 m à 2,1 m. La piscine pour enfants a été également réaménagée afin que toutes les familles qui la fréquentent puissent bénéficier des services offerts par ce lieu.

"Les clubs de natation pourront également profiter de la piscine, bien qu'elle ne soit pas conforme aux normes olympiques", a-t-il ajouté.

Belaïd a précisé que des vestiaires avaient été rénovés, un pour les



hommes, un pour les femmes et un pour les personnes à mobilité réduite, avec l'installation de douches modernes équipées de systèmes d'économie d'eau, ainsi que des unités de chauffage et d'automatisation de la filtration pour garantir la qualité de l'eau de la piscine.

Selon la même source, les gradins ont été aussi restaurés pour accueillir désormais 700 spectateurs, tandis que la piscine pourra abriter des cérémonies de mariages et des spectacles culturels, sans oublier les services offerts par la buvette intérieure. Il a ajouté que le court de tennis a été rénové avec un revêtement synthétique de couleur assortie à celle de la piscine pour une harmonie esthétique, et sera accessible aux individus et aux clubs.

Concernant les équipements de sécurité, Belaïd a précisé que "tout l'espace est équipé de caméras de surveillance continue et de portails électroniques, de sorte qu'aucune personne ne peut entrer sans une carte magnétique ou un bracelet électronique. De plus, un système d'alerte en cas de noyade permet l'arrêt immédiat des activités de la piscine, et des dispositifs de sécurité incendie ont été installés dans tout l'établissement."

Le directeur de la piscine a affirmé que l'installation sera sous la

responsabilité de la municipalité, en attendant la finalisation des démarches légales pour en faire un établissement public non administratif, ce qui permettra de mieux s'en occuper et d'offrir des services d'entretien de qualité pour assurer sa durabilité et l'excellence de ses prestations.

Il a annoncé que la piscine municipale du Belvédère ouvrira ses portes de mai à fin octobre, avec une possibilité d'élargir ses activités, car un projet d'abri automatique est envisagé. La piscine accueillera le public par tranche horaire, la première de 9h00 à 13h00 et la seconde de 13h00 à 16h00, avec un tarif d'environ 12 dinars, considéré comme abordable par le directeur pour permettre à tout le monde de profiter de ses nouveaux services.

Il convient de rappeler que le président de la République, Kais Saïed, a procédé, lundi, à la réouverture de la piscine municipale du Belvédère après avoir ordonné la restauration et la rénovation de cet espace ainsi que le réaménagement de la place Pasteur, située en face. Le président a pris connaissance des différentes composantes de la piscine dans sa nouvelle conception, et dont les travaux ont été entrepris et supervisés par le génie militaire, conformément à ses spécificités d'origine.

Octobre rose

Le Centre de protection maternelle et infantile (PMI) de Malassine à Tunis a enregistré, du 4 octobre 2023 au 18 octobre courant, 26 cas de cancer du sein suite à 1 156 consultations de dépistage du cancer et plus de 1 100 mammographies dans le cadre du programme de dépistage précoce de première ligne du cancer du sein.

La directrice et cheffe du département de médecine préventive et sociale au centre, Dorra Bousnina a déclaré mardi, à l'occasion d'une journée portes ouvertes de sensibilisation à l'importance du dépistage du cancer du sein, que le mois "octobre rose" est une opportunité pour sauver la vie des patientes et d'effectuer le diagnostic précoce.

Le directeur régional de la santé à Tunis, Sami Rekik, a précisé que ce mois d'octobre a été marqué par un programme de dépistage du cancer du sein pour les femmes âgées de 45 ans et plus, notant que la Tunisie connaît chaque année une augmentation du nombre des cas de cancer du sein, avec plus de 4 000 nouveaux cas détectés en 2023, dont un pourcentage important à des stades avancés.



FMI - Banque mondiale
faillite d'un système ?

Circulez, il n'y a rien à voir! Les rencontres annuelles du FMI et du WBG de cet automne sont un fiasco lamentable. J'ai quitté les rencontres, amer et déçu, donnant totalement raison à ceux et celles qui pestaient les diktats des institutions de Bretton Woods.

Les massacres inhumains à Gaza et au Liban ont fait tomber les masques de ces accords de la liberté tant clamés par les accords de Bretton Woods. Ces accords qui ont perdu leur raison d'être, leur âme. Ces accords qui ont retrouvé l'esprit Cow Boy, caché dans le vernis d'institutions capitalistes capables d'être

crapuleuses et écoeurantes.

Les masques sont tombés Ce matin, entre 10 et 11h, les écrans du FMI et de la Banque mondiale ont donné la parole au gouverneur de la Banque centrale de l'Ukraine. Un discours à vomir, un discours qui détourne les fonds du FMI pour une guerre qui



n'a rien à voir avec l'ordre du jour des ces rencontres automnales. Ce qui compte, n'est rien d'autres que les intérêts hégémoniques américains, contre les Russes, contre les Palestiniens, contre les Chinois, et tous les autres. C'est crapuleux, aussi parce que la campagne électorale américaine a biaisé l'ordre du jour de ces rencontres automnales, qu'on croyait capables de donner un échos pour ces dizaines de milliers et de femmes qui meurent brulés vifs avec les bombes made in USA. Est-ce cela l'économie du bien-être ?

La chute d'un empire Aucun discours dissonant, aucune fausse note.

Tous et toutes dans les panels de ces rencontres annuelles occultent les massacres et les diktats américains pour conserver le pouvoir hégémonique, partout dans le monde. En gommant la Palestine de la carte mondiale. La chute des Bretton Woods est manifeste dans l'ordre du jour de ces rencontres.

Le fait de passer sous silence, les guerres actuelles, en Palestine, au Liban, au Soudan...a terni ces rencontres, salissant les ambitions économiques d'un monde nouveau, juste et le moins destructeur possible.

On a parlé de la monnaie électronique, des transferts

monétaires, du bilan du Bretton Woods, mais les salles étaient vides, désertées. Tout le monde sait que l'argent du FMI va en Ukraine, et pas ailleurs.

L'Afrique subsaharienne est encore une fois utilisée comme écran de fumée, mais ce n'est pas là que l'argent va en priorité. Les Arabes, l'éternel profil bas L'Arabie Saoudite, les Émirats, l'Égypte, la Tunisie, le Maroc, l'Algérie...et les autres sont introuvables dans les couloirs, ils ont juste disparu des écrans.

On les a utilisés en masse lors des dernières rencontres ici à Washington. À se demander quelle est la stratégie adoptée? Ces pays qui financent à fonds la caisse les armées américaines, et les entreprises américaines sont encore une fois démasqués par l'histoire, par les faits.

Ces rencontres ont aussi démontré que les postes clefs au sein des institutions du Bretton Woods sont détenus par les Américains et les Européens. Les Blancs d'abord. Aucune place de haut niveau pour cette populace ayant un héritage noir ou arabe. Ma déception est totale, et le temps est venu pour le reviewing des stratégies...et des paradigmes.

Par Mokhtar Lamari

Source : Economics 4 Tunisia

Vaccins à ARNm

L'institut Pasteur de Tunis, membre du "Pasteur Network", a été sélectionné avec deux autres membres de ce réseau pour renforcer les capacités locales de production de vaccins à ARNm, dans le cadre d'un protocole d'accord stratégique, signé hier mercredi à Rio De Janeiro (Brésil) entre les membres de ce réseau et les instituts partenaires.

Ce partenariat a pour objectif de renforcer la coopération en matière de recherche et de développement des vaccins et de promouvoir les capacités de production des vaccins à ARNm à même de répondre aux défis mondiaux en matière de santé.

Il vise à favoriser la collaboration entre les membres du réseau pour faire progresser la technologie de l'ARNm, échanger les connaissances et les expériences, élaborer des programmes de formation et réaliser des projets communs.



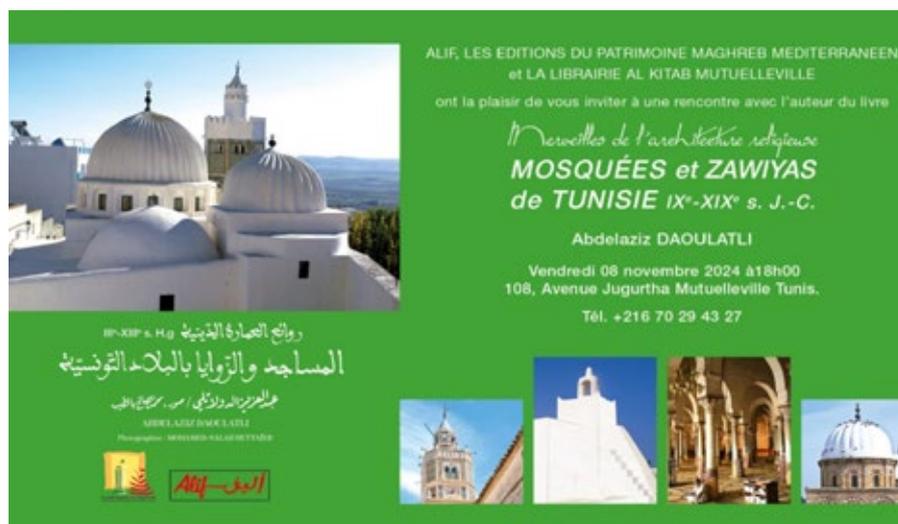
HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale

Vient de paraître

«Merveilles de l'architecture religieuse Mosquées et Zawiyas de Tunisie»



- l'architecture fatimide et ziride (Xe s. ap. J.C-XIIe s. ap. J.C),
- l'architecture almohado-hafside (fin XIIe s.-fin XVIe s.) et
- l'architecture sous les dynasties mouradite et husseinite.

Les mosquées tunisiennes et leur histoire

Au rayon des mosquées, l'ouvrage évoque en premier lieu l'architecture aghlabide (IIIe s – IXe s.). Cette période a été marquée par l'édification de la Grande mosquée de Oqba de Kairouan, la Grande mosquée Zitouna de Tunis, le Ribat de Monastir, le ribat de Sousse, la Grande mosquée de Sousse.

Viennent ensuite les mosquées édifiées sous les dynasties fatimides et ziride (IVe- Vie s.-milieu du XII e s. Il s'agit surtout de la Grande mosquée de Mahdia, la Grande mosquée de Zitouna de Tunis : les vestiges zirides et khourassanides (Ive-Ve s./fin Xe –début XIIe S. , la Grande mosquée de Sfax (IVe –Ve s./

Un très très bel ouvrage intitulé, «Merveilles de l'architecture religieuse Mosquées et Zawiyas de Tunisie IXe –XIXe s.J.-C », vient d'être publié par Alif Edition.

Trois parties : un historien de renom Abdelaziz Daoulatli, spécialisé dans l'histoire de l'art musulman, un photographe de talent, Mohamed Salah Bettaieb et une institution publique, l'Agence de Mise en valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle (AMVPPC) ont associé leur savoir et savoir faire pour concocter ce chef d'œuvre.

Edité en arabe et en français, ce bel ouvrage de 210 pages, dédié à ce qu'on peut appeler le charme architectural des lieux du culte en Tunisie, retrace avec minutie, par les mots et photos, l'historique des styles architecturaux créés sous les dynasties successives.

Articulé autour de deux grands axes, les mosquées et les Zawiyas, l'ouvrage, qui nous apprend que chaque dynastie a exercé une influence considérable sur les styles architecturaux, retient cinq grands courants :

- l'architecture aghlabide (IXe siècle ap. J.C),

Xe –XI e s. ; la maqsoura d'AL –Muïz de la Grande mosquée de Kairouan ; la salle de prière du Ive s./Xe de la Grande mosquée de Sousse.

L'architecture des mosquées édifiées sous la dynastie almhado-hafside (VIe-Xe s./fin XII e -fin XVIe s.). Au nombre des lieux du culte édifiées à cette époque, l'ouvrage évoque:

- la mosquée de Bled el-Hadhar à Tozeur: 590/1194,
- la mosquée de la Kasbah à Tunis (VIIe -XIIIe s. ;
- la misdha du Sultan dans le soluk al-attarine à Tunis,
- la zawiya de Sidi Kacem Al jaziri al-jellizi,
- la mosquée de Zitouna : embellissement agrandissement.

Lequatrième courant architectural remonte à la dynastie des deys et beys mouradites (fin Xe-XIe s./ fin XVIe-XVIIe s.) . Au cours de cette période, l'ouvrage retient les travaux de rénovation à :

- la mosquée de la Zitouna ;
- la mosquée de Youssef dey : 1023/1614-15;
- l'ensemble architectural d'Hammouda Bacha (1067-1656-57;
- la mosquée à coupoles de Muhammed Bey (1104/1692);

- la Grande mosquée de Testour (XIe s./XVIIe s.).

L'ouvrage traite, in fine, d'un 5ème courant architectural promu sous les beys husseinites. Deux monuments religieux sont évoqués:

- la nouvelle mosquée (al-Jadida) ou mosquée des teinturiers à Tunis (1136/1724) et
- la mosquée du ministre Youssef Sahab Etaba à Tunis.

Les zawiyas, des lieux de culte à multiples vocations

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée aux Zawiyas : lieux sacrés à multiples vocations et diversité architecturale. Le plus souvent on y vénère les saints, les compagnons du prophète et leurs héritiers.

"Du nord au sud de la Tunisie, en plein désert ou au milieu des oasis, en haut des montagnes, au bord de mer, dans la campagne, dans les villes ou dans les villages, les marabouts sont présents", lit -on dans l'ouvrage

L'ouvrage met en valeur leur architecture et décor et fait une mention spéciale pour l'architecture religieuse Ibadite de l'île de Djerba.

Parmi les prestigieuses zawiyas citées dans l'ouvrage figurent :

- Sidi Mahrez ibn khalaf à Tunis,
- Sidi bou Ali Sunni (Nefta),
- Abou Said Béji (Sidi Bousaid),
- Abou al hassan Chedli (Tunis),
- Aicha Al mannoubia (La Mannouba),
- Ahmed Ibn Arous (Ben Arous),
- Sidi Bou Makhlof (Le kef),
- Sidi Amor Abada (le kef),
- Ibrahim Riahi (Testour),
- Sidi mustpha Ben Azzouz (Nefta),
- Zawiya sidi ali ben aoun (sidi bouzid),
- le mausolée de Sidi Mansour à Djerba,
- Sidi Ali sahbi à Kairouan,
- Sidi Nasser al-garwashi,
- la mosquée des sept dormants (chenini -Tataouine)
- Bir barrouta à Kairouan,
- Sidi ahmed el fehri (daar chaabane cap bon).

Par delà ces éclairages sur l'ensemble de l'ouvrage, nous pensons que le choix de l'angle architectural pour parler des lieux de culte en Tunisie est une nouveauté majeure. C'est une manière agréable et esthétique pour faire connaître ce patrimoine méconnu pour l'écrasante majorité des Tunisiens. L'ouvrage mérite le détour.



Quotas de voitures populaires

La voiture populaire en manque de solutions ?

À la fin septembre 2024, 3 993 voitures populaires avaient été immatriculées, en baisse par rapport aux 5 135 véhicules enregistrés durant la même période en 2023. Le quota de 10 000 voitures populaires fixé par le ministère du Commerce pour l'année 2024 semble donc difficile à atteindre. Cette baisse soulève des questions sur la disponibilité de ces modèles et sur la pertinence des quotas actuels.

Face au vieillissement du parc automobile et à ses conséquences – impact environnemental, consommation élevée de carburant et de pièces de rechange, augmentation du marché de l'occasion –, il pourrait être nécessaire de repenser la politique d'importation des

voitures populaires. En effet, un assouplissement des quotas ou l'extension des avantages de la voiture populaire aux modèles de 4-5 CV pourrait offrir une solution plus efficace et durable pour renouveler le parc.

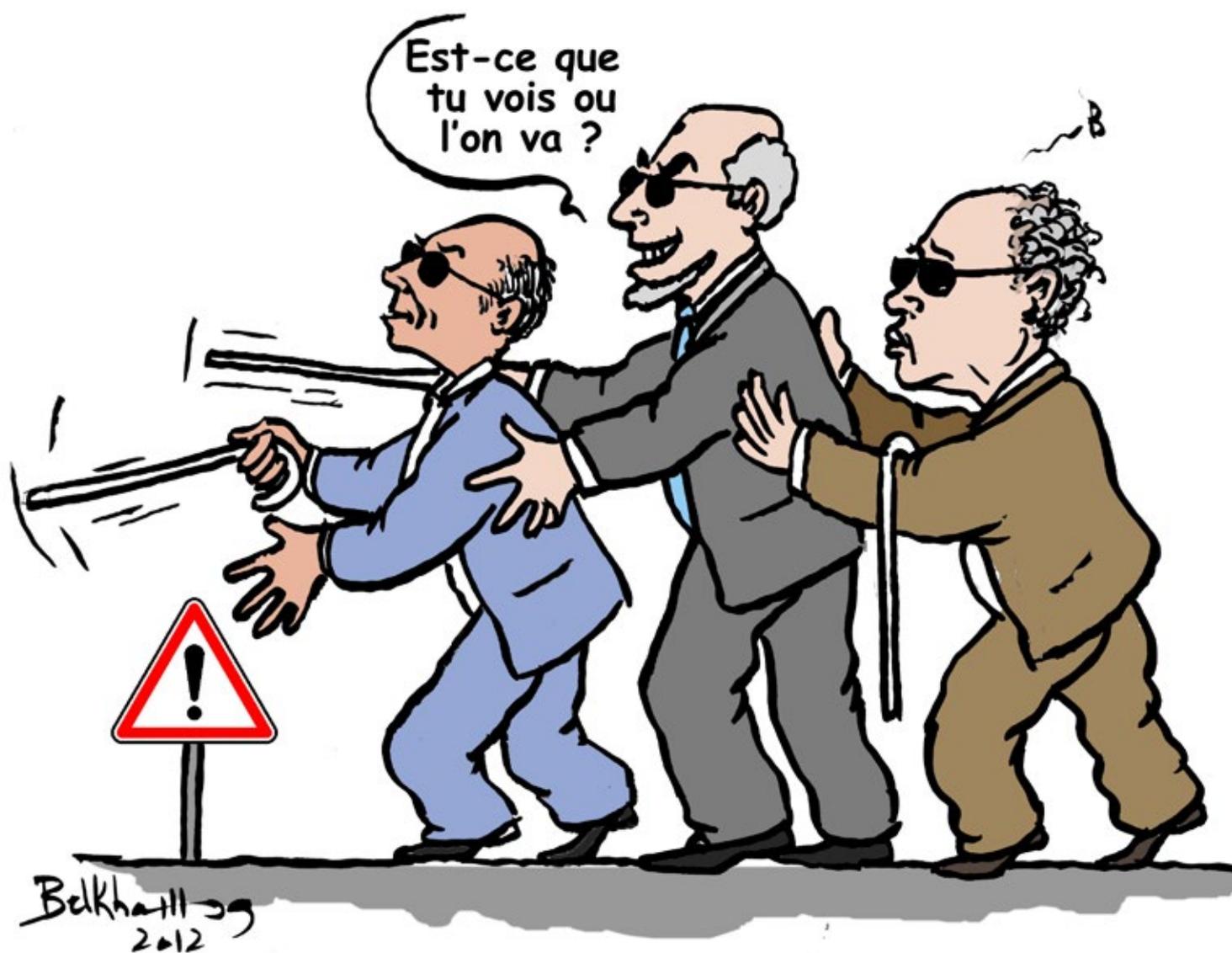
Aujourd'hui on doit également tenir compte du mouvement de migration vers la production de voitures électriques et hybrides dans le monde. En Europe l'échéance de 2035 n'est pas si lointaine.

À ce jour, la voiture populaire est plafonnée à 10 000 unités par an. En 2023, 7 442 voitures de ce type ont été immatriculées, représentant environ 75 % du quota, tandis qu'en 2022, ce chiffre était de 6 946 unités, soit 70 % du quota.

Parallèlement les délais d'attente pour obtenir une voiture populaire s'étendent de quatre à cinq ans, parfois davantage.

Les immatriculations de voitures populaires à fin septembre 2024 :

- Hyundai Grand i10 : 1.101 voitures (34.426 DT)
- Chery Tiggo 1x : 895 (34.068 DT)
- SUZUKI Celerio : 799 (28.620 DT)
- KIA Picanto : 772 (33.660 DT)
- Mistubishi Attrage : 299 (34.662 DT)
- Peugeot 208 : 13 (35.433 DT)
- TOYOTA Agya : 5 (26.790 DT)
- CITROEN C3 : 109 (30.200 DT)



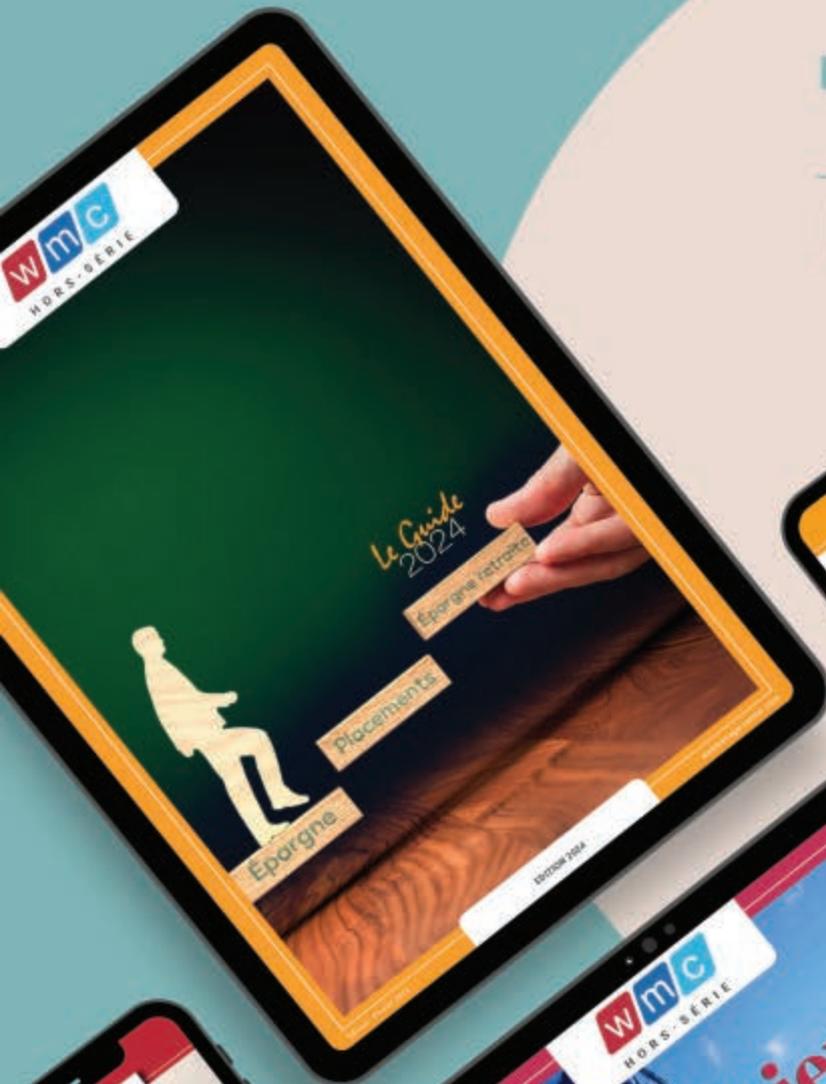


HORS-SÉRIE

Magazine numérique

+20K

Exemplaires (Par édition)





HORS-SÉRIE

RETRAITTE

En Tunisie





Travail ou emploi ?

Travail ou emploi ? La nuance est de taille, et si l'Etat a créé un ministère de l'Emploi, fait travailler les gens, c'est une autre paire de manches, car on cherche un emploi ce n'est pas sûr que l'on cherche à travailler; et si on travaille, on produit, et quand on produit, on crée des richesses, et quand on crée des richesses, on crée des emplois, et la boucle serait bouclée.

Tout ceci est théorique, car M. Gauss, ce monsieur qui a créé une courbe qui porte son nom, montre -et c'est valable partout et sous tous les cioux- que sur 100 personnes, il y a environ 10 qui font, 10 qui ne font rien, et le reste qui essaie de faire.

D'ailleurs, dans un train, il y a toujours une seule locomotive et

beaucoup de wagons de queue, et souvent il faut remercier celui qui a posé les rails. Et vouloir travailler, c'est faisable surtout quand on a la volonté, c'est un peu comme apprendre.

Le Prophète ne disait-il pas que pour apprendre il faut aller en Chine si nécessaire ? Et pour le travail, c'est la même chose: ceux qui veulent produire dans cette armada de diplômés -je dirais plutôt mal diplômés- ne sont pas légion, et comme les bons footballeurs sont rares mais l'important c'est de savoir les trouver et surtout bien les utiliser -Zidane en sait quelque chose, lui qui a failli ne jamais être footballeur.

Tout ce préambule pour vous parler d'une jeune et infatigable

tunisienne diplômée d'une école de commerce qui, à moins de 30 ans, sillonne courageusement seule en silence les routes et les villes d'Algérie et qui fait son travail consciencieusement et efficacement, et ce pour un groupe tunisien depuis plus de 3 années. Elle m'a gentiment dit que: «ici, je n'ai pas de vie, ma vie c'est mon travail».

Cette ténacité fait plaisir et montre que lorsque l'on veut faire, c'est facile quand on en a envie, et son exemple montre l'exemple à ceux qui ne cherchent «qu'un emploi stable et bien rémunéré». Mais que voulez-vous, dans beaucoup de régions chez nous, celui qui travaille le plus c'est le café d'en face !

KIOSQUE



LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



LeMag n°79

- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re*Connect, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie

RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with





NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats